



SÉCURITÉ HYDRIQUE

LES DÉFIS DU SECTEUR DE L'EAU

Prendre toutes les mesures requises pour la préparation de l'Aïd El Adha, assurer le bon fonctionnement des centres d'exams, garantir la continuité de l'alimentation en eau durant la saison estivale, et renforcer la communication avec les citoyens en les informant en temps réel en cas de perturbations ou d'instabilité de l'approvisionnement, sont les impératifs qui ont été rappelés, mercredi, aux cadres et acteurs aux niveaux central et local du secteur, par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza.

Lire en page 2



SANTÉ

Ait Messaoudene honore des ingénieurs en informatique pour leur rôle dans la numérisation du secteur

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé une cérémonie de distinction en l'honneur d'une élite d'ingénieurs en informatique relevant du secteur à travers l'ensemble du territoire national, en reconnaissance de leurs efforts remarquables dans le développement de plate-formes numériques spécialisées qui seront mises en service prochainement, indique, hier samedi, un communiqué du ministère. La cérémonie, tenue au siège du ministère en présence des cadres de l'administration centrale, vise à mettre en exergue la contribution des ingénieurs en informatique du secteur, avec un haut niveau de compétence.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Décès de la moudjahida Fifi Chena

La moudjahida Fifi Chena, membre de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) en France, est décédée à l'âge de 89 ans, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Née le 15 avril 1937 à Béjaïa, la défunte avait rejoint les rangs du FLN au sein de la Fédération de France en 1957. La regrettée a été inhumée samedi à Alger. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, a présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des cadres et personnels du secteur, à la famille de la défunte, et à toute la famille révolutionnaire, «ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion».

SÉTIF

L'Université honore le Pr Fayçal Kharfi, lauréat du Prix du président de la République au chercheur innovant

L'Université Ferhat-Abbas (Sétif 1) a honoré, jeudi après-midi, le Pr Fayçal Kharfi, lauréat du Prix du président de la République au chercheur innovant, lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté la directrice des études auprès du secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Aïda Saadi Mabrouk, ainsi que des membres de la communauté universitaire, des cadres médicaux et des chercheurs. Cette distinction vient en reconnaissance des efforts scientifiques déployés par le Pr Fayçal Kharfi dans le domaine de l'ingénierie nucléaire et des techniques radiologiques, ainsi que de sa contribution, aux côtés d'une équipe médicale de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) de lutte contre le cancer de Sétif, au développement de solutions innovantes pour traiter certaines tumeurs cancéreuses en concevant des stents médicaux personnalisés de haute précision.

Sécurité hydrique

Les défis du secteur de l'eau

Prendre toutes les mesures requises pour la préparation de l'Aid El Adha, assurer le bon fonctionnement des centres d'examen, garantir la continuité de l'alimentation en eau durant la saison estivale, et renforcer la communication avec les citoyens en les informant en temps réel en cas de perturbations ou d'instabilité de l'approvisionnement, sont les impératifs qui ont été rappelés, mercredi, aux cadres et acteurs aux niveaux central et local du secteur, par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza.



La visite du ministre dans la wilaya de Tébessa lui a permis d'inspecter plusieurs infrastructures hydrauliques, dont le barrage d'Ouldjet Mellègue, dans la commune d'Ouenza, puis de superviser l'inauguration d'une station de pompage d'eau potable. (Photo: D.R)

Dans le même contexte, le ministre a ordonné l'installation de cellules de veille aux niveaux central et national, dédiées à l'information, au suivi et à l'intervention immédiate en cas d'anomalie technique ou de panne affectant la continuité du service, soulignant l'importance de définir précisément les responsabilités et d'améliorer les performances afin de rehausser la qualité du service public et de répondre aux attentes des citoyens, en concrétisation des engagements du président de la République.

En associant les agents d'exécution, situés au dernier échelon mais décisif, directement concernés, sur le terrain, par l'application des mesures décidées au niveau central, cette démarche aura plus d'efficacité.

Autre préoccupation du ministre : le soutien aux projets stratégiques et le renforcement des capacités hydriques destinées à l'investissement.

Les besoins en eau industrielle du complexe de phosphate intégré de Bled El Hadba, dans la commune de Ferkane (Tébessa), estimés à quelque 3 millions de m³/an, seront satisfaits grâce à un transport de l'eau sur une distance d'environ 150 km à partir de Ferkane. C'est ce qu'a indiqué aux médias, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, qui a supervisé, vendredi le lancement de ce projet. Le ministre a souligné, dans ce contexte, «la nécessité de réduire les délais de réalisation pour les ramener à 9 mois au lieu de 12 en renforçant les chantiers de ce projet d'importance stratégique.»

La visite du ministre de l'Hydraulique dans la wilaya de Tébessa lui a permis d'inspecter

plusieurs infrastructures hydrauliques, dont le barrage d'Ouldjet Mellègue, dans la commune d'Ouenza, puis de superviser l'inauguration d'une station de pompage d'eau potable dans la zone de Hachana. Il a également visité la station de

dessalement et de déminéralisation d'eau dans la région de Boumezrag où il a été décidé de consacrer un investissement public de 50 millions de DA destiné à équiper cette installation et la mettre en service dans les plus brefs délais.

Poursuivant sa tournée, le ministre s'est rendu dans la commune de Safsaf El Ouesra où il a supervisé la mise en service de la station de traitement des eaux du barrage de Safsaf avec un débit de l'ordre de 50 litres/seconde et ce, dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable des habitants de Bir El Ater. La veille, jeudi, le ministre était dans la wilaya de Souk Ahras, où il a souligné que «la garantie d'un approvisionnement régulier et durable des populations en eau potable constitue une priorité nationale absolue qui nécessite une totale mobilisation de tous les moyens centraux et locaux». Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection et de travail dans cette wilaya, que le secteur de l'hydraulique «poursuit la mise en œuvre d'une politique visant à ancrer le concept de sécurité hydrique par la valorisation des ressources en eau disponibles et l'amélioration de l'exploitation des infrastructures existantes», soulignant que cette approche «repose sur le suivi de terrain et les interventions rapides pour corriger les déséquilibres et garantir la continuité du service public de l'eau». Le gaspillage de l'eau est prouvé par les scènes de lavage à grande eau de façades et de trottoirs par les commerçants et autres particuliers sans que personne n'intervienne. Idem pour les fuites qui ne sont parfois réparées que longtemps après qu'elles aient entraîné la perte de quantités considérables d'eau. Il ne suffit pas de mobiliser la

La face cachée du dessalement

Des investissements publics colossaux ont été consacrés au programme national de dessalement d'eau de mer. Les spécialistes insistent sur le défi lié à l'exploitation pérenne de ces stations de dessalement avec une maintenance irréprochable et des contrôles de qualité stricts pour sécuriser l'approvisionnement durable en eau potable. Ils recommandent un programme rigoureux d'entretien préventif, de nettoyages périodiques, de remplacements des pièces d'usure et de contrôles approfondis.

Il s'agit, selon eux, d'optimiser les rendements, de prévenir les pannes et d'étendre la durée de vie des équipements. Pour cela, ils soulignent «l'exigence d'un suivi de qualité irréprochable permet de certifier la salubrité de l'eau distribuée à la population et d'anticiper tout risque environnemental». Car, il faut penser à l'«après», comme l'enseigne l'expérience négative de la station d'El Mactâa, près de Mers El Hadjadj, à Oran, qui a alterné, bien après sa mise en service en 2016 les annonces d'un énième «arrêt total» et du «retour à la normale» et, entre les deux, créé des perturbations voire des coupures dans l'approvisionnement en eau.

La station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactâa a été réalisée par une société étrangère. Elle devait produire 500.000 m³/j achetés par Sonatrach et l'Algérienne des eaux (ADE), selon la formule take or pay (c'est la capacité de production qui est payée, même si la quantité réellement enlevée est inférieure) sur la base d'un contrat d'une durée de 30 ans. La wilaya d'Oran devait recevoir 250.000 m³/j et le reste réparti entre les wilayas de Mostaganem, Mascara, Tiaret et Relizane. Avant sa mise en service, son inconvénient était signalé: les rejets de saumures en mer et leur impact sur la flore et la faune marines. On racontait qu'avec la station El Mactâa, Oran aurait de l'eau à revendre. Elle était présentée comme une des plus grandes au monde.

Son exploitation a été confiée au constructeur étranger et la maintenance à une société privée algérienne. Mais, quatre ans après sa mise en service, elle enregistrait «des défaillances répétées». En novembre 2021, «la cause de l'arrêt forcé de la station était la présence dans l'eau de mer, très agitée ces jours-ci, de quantités importantes de «matière en suspens» qui risqueraient d'obstruer les filtres et mettre en péril l'ensemble de la station». La leçon d'El Mactâa a été visiblement apprise. Une société mixte spécialisée dans la maintenance des équipements des unités de dessalement de l'eau de mer devait être créée. L'Algérie compte sur le dessalement d'eau de mer en vue de la couverture de 60% des besoins de la population en eau potable à l'horizon 2030.

L. A.

REPÈRE

Cérémonie Installation du Comité d'experts chargé d'émettre un avis sur la liste des médicaments essentiels

Le Comité d'experts chargé d'émettre un avis sur la liste de médicaments essentiels a été installé, jeudi au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, comprenant 21 membres représentant différents secteurs concernés.

Président la cérémonie d'installation, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri a souligné l'importance des missions de ce nouveau Comité qui «contribuera significativement à la définition de la stratégie nationale de l'industrie du médicament en Algérie, en fonction des besoins thérapeutiques».

A travers cette démarche, «le secteur entend renforcer le système national de santé et assurer la disponibilité des médicaments nécessaires, efficaces et de qualité, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de fournir des médicaments à chaque patient», ajoute le ministre. Pour ce qui est des résultats attendus du Comité, M. Kouidri a affirmé qu'il s'agit de concourir à l'adaptation aux développements scientifiques et de garantir la conformité de la liste des médicaments essentiels avec le programme nationale de fabrication et d'importation, selon les cas thérapeutiques.

Il a, dans ce sens, souligné la «haute» expertise scientifique des membres de la commission, leur permettant de mettre à jour la liste nationale des médicaments essentiels, à travers l'évaluation technique et scientifique en vue d'une sélection rigoureuse des produits adaptés aux pathologies les plus répandues dans le pays, tout en garantissant la disponibilité des médicaments les plus performants et efficaces, qu'ils soient produits localement ou importés, afin d'assurer la sécurité sanitaire.

ressource en eau à coups d'investissements colossaux, il faut surtout veiller à la préserver à travers une maîtrise optimale de la gestion des infrastructures hydrauliques et de leur stabilité. Le ministre a appelé les cadres à «relever les défis» et à ne tolérer aucune négligence ou défaillance dans l'accomplissement des missions».

Il insiste sur l'amélioration de la gestion du service public de l'eau, notamment en ce qui concerne la garantie de l'approvisionnement des citoyens en eau potable de manière régulière, stable et équitable.

Lakhdar A.

Systeme partisan algérien en quête de compréhension

Le FLN entre héritage et mutation

Au cœur de la vie politique algérienne, le Front de libération nationale (FLN) continue de susciter interrogations et débats. Parti historique, profondément ancré dans la mémoire collective, il demeure pourtant un objet encore insuffisamment étudié par la recherche scientifique, notamment en ce qui concerne ses fondements idéologiques, son discours politique et son fonctionnement réel au sein de l'État.

Ce déficit d'analyse a progressivement ouvert la voie à un courant critique qui cherche à dépasser les lectures superficielles pour explorer les logiques internes du système partisan. Le FLN cristallise à lui seul cette complexité, partagée entre un héritage révolutionnaire issu de la lutte de libération nationale et un rôle central dans la construction de l'État après l'indépendance, souvent marqué par des tensions et des paradoxes. Les travaux du chercheur Mohamed Baghdad s'inscrivent dans cette démarche.

À travers une approche dé-



■ Les travaux de Mohamed Baghdad (chercheur), se distinguent par leur rigueur, leur ambition intellectuelle et leur volonté de renouveler les grilles de lecture du champ politique algérien. (Photo: D.R.)

constructive, il propose d'analyser les mécanismes profonds qui structurent le parti, en mettant l'accent sur la reproduction des élites, les modes de décision et la relation ambivalente entre le parti et l'institution étatique. Dans ce contexte, le développement d'une recherche scientifique plus structurée apparaît comme un enjeu majeur. Mieux comprendre les partis politiques, leur fonctionnement et leurs évolutions constitue une étape es-

sentielle pour éclairer les transformations en cours et contribuer à un débat public plus rigoureux et mieux informé. À cet égard, les travaux de Mohamed Baghdad se distinguent par leur rigueur, leur ambition intellectuelle et leur volonté de renouveler les grilles de lecture du champ politique algérien. Son approche, à la fois critique et méthodique, ouvre des perspectives prometteuses pour la constitution de véritables programmes de re-

cherche collectifs. Elle encourage également une nouvelle génération de chercheurs à s'emparer de ces questions avec exigence, loin des analyses approximatives. En ce sens, ses contributions ne se limitent pas à un simple diagnostic : elles participent à poser les bases d'une réflexion scientifique durable, capable d'accompagner les mutations de l'État et de renforcer la qualité du débat public en Algérie.

Hamid Sahnoun

BRÈVE

Vie partisane

Le FFS tient la session ordinaire de son Conseil national à Alger

Le Front des forces socialistes (FFS) a tenu, vendredi dernier à Alger, la session ordinaire de son Conseil national, au cours de laquelle plusieurs questions ont été abordées, notamment celles liées à la préparation des élections législatives, prévues le 2 juillet prochain.

Dans une allocution d'ouverture, le premier Secrétaire national du FFS, M. Youcef Aouchiche, a indiqué que «cette rencontre constitue une occasion pour examiner les questions liées à la situation politique nationale, à l'environnement géopolitique régional et international, ainsi qu'aux préparatifs liés à la participation aux législatives de 2026».

Il a également souligné que la participation du parti à ces échéances «s'inscrit sous le signe d'une ambition claire visant à redonner un sens à la représentation nationale et à renforcer une pratique politique responsable et engagée».

Dans le même contexte, il a affirmé que le FFS a également réitéré son engagement en faveur d'un consensus national pour bâtir une société aux valeurs démocratiques, sociales et modernes, ainsi que sa volonté de constituer un groupe parlementaire fort, attaché à l'État de droit et à la justice sociale, en insistant sur la responsabilité collective au service de l'intérêt national.

Agence

Un temps de réflexion

La profession journalistique en quête d'organisation et de crédibilité

Le 23 avril 2026, l'hôtel AZ de Zéralda, a accueilli les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Organisation nationale des journalistes algériens, réunissant de nombreux professionnels des médias autour d'un objectif commun : redonner à la profession ses lettres de noblesse. En marge de cette rencontre, plusieurs points essentiels ont été soulignés avec insistance par les participants. Au cœur des débats : la nécessité urgente d'organiser la profession, de mettre fin à l'anarchie qui la fragilise et de lutter contre l'intrusion d'individus étrangers au métier. Cette volonté affichée traduit une prise de conscience collective face aux dérives qui affectent la crédibilité du champ médiatique. Les intervenants ont également insisté sur l'importance de protéger le journaliste dans un contexte marqué par de nouveaux défis, notamment liés à l'évolution rapide des technologies de l'information et à la pression croissante de l'instantanéité. La défense des droits et du statut du journaliste a ainsi été placée au centre des priorités, dans une logique de valorisation du métier et de ses exigences éthiques. Cette



En marge de cette rencontre, plusieurs points essentiels ont été soulignés avec insistance par les participants. (Photo: D.R.)

assemblée a mis en avant une vision claire : celle d'un journalisme responsable, structuré et respecté. Une profession qui se doit d'être encadrée par des règles rigoureuses, tout en restant fidèle à sa mission première d'informer avec objectivité et intégrité. À travers cette dynamique, l'Organisation nationale des journalistes algériens réaffirme son engagement à œuvrer

pour la structuration du secteur, la défense de ses acteurs et l'élévation du niveau professionnel, au service d'une presse crédible et d'une opinion publique éclairée. Une initiative salutaire qui marque une étape importante vers la consolidation d'un journalisme algérien plus fort, plus uni et résolument tourné vers l'avenir.

Hamid Sahnoun

LÉGISLATIVES

2 juillet 2026

Jil Jadid appelle la diaspora à se mobiliser

À l'approche des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, le parti Jil Jadid intensifie sa mobilisation en direction de la diaspora algérienne. Dans un communiqué publié le 24 avril, sa branche internationale, "Jil Jadid Monde", insiste sur le rôle central des Algériens établis à l'étranger dans ce scrutin. Le mouvement pose d'emblée une question qu'il juge fondamentale : la décision politique à venir peut-elle se faire sans la participation de la diaspora ? Tout en reconnaissant un climat de doute et une confiance fragilisée chez une partie des citoyens expatriés, Jil Jadid appelle à ne pas céder au désengagement.

«Renoncer, c'est laisser d'autres décider à notre place», souligne le communiqué, qui considère la participation comme un levier essentiel pour peser sur l'avenir du pays.

Dans cette perspective, le parti confirme sa participation aux législatives et annonce la mise en place d'une organisation dédiée à l'international.

L'objectif est d'encadrer la mobilisation, de structurer la campagne et d'ouvrir ses listes électorales aux militants comme aux acteurs de la société civile issus de la diaspora.

Plusieurs responsables ont ainsi été désignés pour piloter les opérations électorales dans différentes circonscriptions à l'étranger. En France, Imad Bouloudene couvrira l'Île-de-France, Heythem Gaba le Sud et Yassine Mami le Nord. Samir Cherif sera en charge de la circonscription

Europe-Amérique, tandis que Fatah Bendali supervisera la zone Maghreb et monde arabe.

Sur le plan administratif, "Jil Jadid Monde" indique avoir déjà entamé le retrait des dossiers de candidature dans certaines circonscriptions. Toutefois, des zones d'ombre persistent. Le parti attend notamment l'installation effective des coordinateurs de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) auprès des consulats, condition jugée nécessaire pour clarifier plusieurs aspects pratiques.

Parmi les points soulevés figurent le découpage électoral à l'étranger, certaines formalités administratives – comme l'extrait de rôle – difficiles à accomplir hors du lieu de résidence, ainsi que les facilités que pourraient accorder les consulats afin de permettre aux candidats de finaliser leurs dossiers dans les délais impartis.

Agence

Abdenour Keramane :

«L'objectif de l'électrification totale de l'Algérie a été atteint»

Abdenour Keramane est directeur de la publication de la revue MedEnergie, dont il est le fondateur. Ancien Scout, membre de l'UGMA et responsable au sein de la section universitaire de la Fédération de France du FLN. Il a été directeur de l'Ecole des travaux publics à Alger dès sa création, puis commissaire à la recherche scientifique et technique et professeur associé à l'École polytechnique d'Alger. Il a occupé de hautes responsabilités au sein de l'administration centrale. Ingénieur diplômé de l'École des ponts et chaussées, il a assuré la direction de la Sonelgaz jusqu'en 1981. A ce titre, il a été membre fondateur et président du Comité Maghrébin de l'Électricité (Comelec), membre fondateur et président du Comité algérien de l'Énergie, vice-président de l'Union algérienne du gaz. Commissaire à la recherche scientifique et technique auprès du Premier ministre en 1984 puis président du Fonds de participation Biens d'équipement, il entre au Gouvernement 1989, en qualité de ministre de la Formation professionnelle, puis de ministre de l'Industrie et des Mines. En 1993, il est affecté à Milan comme Managing director de la Trans Mediterranean Pipeline Company (TMPC), société mixte algéro-italienne en charge du Gazoduc sous-marin Transmed.

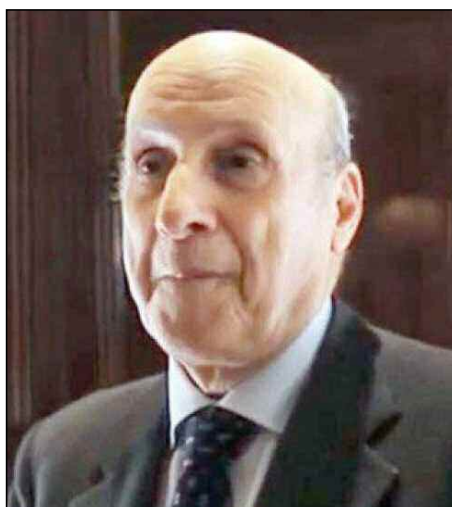
Mohsen Abdelmoumen : Vous avez écrit plusieurs livres sur votre expérience de 20 ans à Sonelgaz, de l'après-indépendance jusqu'à la fin des années 70. Qu'est-ce qui vous a motivé à transmettre cette riche expérience au grand public ? Et quels sont les messages principaux que vous souhaitez transmettre sur l'épopée de l'électrification du pays, notamment aux nouvelles générations ?

Abdenour Keramane : Depuis que j'ai décidé de ne plus exercer de responsabilités publiques, je me suis interrogé sur la manière de continuer à servir mon pays. J'ai créé un Bureau d'Engineering avec deux anciens collaborateurs de Sonelgaz, avec l'ambition de mobiliser le potentiel de cadres retraités sur les thèmes importants du moment. J'ai également lancé, dans un domaine où l'Algérie fait figure de leader, la revue méditerranéenne de l'énergie MedEnergie, qui a rapidement acquis une notoriété internationale. En même temps, comme j'ai eu le privilège et l'insigne honneur de figurer parmi la poignée d'ingénieurs de l'indépendance qui ont contribué à l'édification de l'Algérie moderne, j'ai estimé de mon devoir de restituer notre merveilleuse histoire et de transmettre aux nouvelles générations l'expérience acquise, avec ses succès et ses échecs. Je veux être clair : je ne prétends nullement ériger cette expérience en modèle. Mon seul souhait est de voir nos jeunes s'approprier pleinement l'histoire de leur pays telle que racontée par des témoins, dans son intégralité et son authenticité, et de ne pas s'en tenir aux généralités et approximations, parfois véhiculées par les réseaux sociaux ou par des écrits non documentés. Par conséquent, mes livres sont, avant tout, les témoignages d'un vécu.

Il appartient à nos jeunes, et à eux seuls, de tirer éventuellement les enseignements qu'ils jugeront utiles, en fonction de l'importance et de la structure de la population, de l'environnement national et du contexte international d'aujourd'hui.

Dans votre témoignage, ce qui frappe, c'est la combinaison de défis et des adversités que vous et vos équipes avez dû relever avec des moyens financiers, humains et matériels, modestes face à une tâche gigantesque, accentuée par les sabotages de la "politique de la terre brûlée" menée par l'ancienne direction et une bonne partie des cadres pieds-noirs de l'EGA. Avec le recul du temps, comment expliquez-vous que les cadres et les employés de Sonelgaz aient pu trouver la foi et l'énergie pour relever ce défi de manière aussi naturelle, comme une sorte d'évidence ?

L'accès à l'électricité est, sans aucun doute, un domaine dans lequel l'Algérie indépendante peut rivaliser même avec des pays développés car, depuis le milieu des années 1990, soit trente années seulement après l'indépendance, l'objectif de l'électrification totale a été atteint. Inscrite comme objectif stratégique dans la Charte nationale adoptée en 1976, cette œuvre d'une ampleur considérable, réalisée à 90% par des moyens nationaux, s'est imposée comme une revendication légitime et juste, comme la réparation d'une injustice de la colonisation – une famille algérienne à la campagne sur 10 disposait de l'électricité alors que les colons européens étaient tous branchés ! A ceux qui se gargarisent des « bienfaits de la colonisation », et de « son héritage, EGA », nous rappelons que, outre ce taux d'électrification ridicule de 10% en zones rurales, lorsque les Européens quittèrent le pays en 1962, EGA perdit 87% de ses recettes, 72% du personnel, l'ensemble de ses



■ Selon Abdenour Keramane, l'Algérie a su concevoir et réaliser, en une trentaine d'années, l'électrification totale du pays. (Photo : D.R)

cadres, sauf les deux seuls Algériens en poste, sans aucune responsabilité. Ces chiffres, à eux seuls, suffisent pour caractériser un établissement destiné, avant tout, à satisfaire les besoins de la minorité européenne. Par conséquent, vous avez bien raison d'insister sur l'importance des défis et la multitude des obstacles ! Devant cette situation catastrophique, l'Exécutif provisoire algérien confia à une petite équipe d'ingénieurs et de cadres regroupés autour de feu Abdelkader Zaïbek, ingénieur électricien expérimenté récemment libéré du camp de Ain-Oussera – qui devait être le premier directeur général algérien d'EGA – et du jeune ingénieur fraîchement diplômé que j'étais, la mission d'assurer la relève et la continuité du service en étroite collaboration avec les dirigeants syndicaux de l'UGTA, lesquels ont joué un rôle déterminant dans la prise en charge des activités de l'entreprise. Pour répondre précisément à votre question, je dirai que le patriotisme d'abord, la foi en l'avenir de notre pays et la hargne que nous avions pour modifier radicalement les conditions de vie de notre population, ont créé une atmosphère de mobilisation et, finalement, ont eu raison de tous les obstacles. On ne rendra jamais suffisamment hommage aux travailleurs et cadres pionniers du secteur qui ont contribué puissamment au développement du pays et à l'amélioration des conditions de vie. Ils ont su et pu transformer le modeste établissement EGA, jusque-là essentiellement dévolu au service de la population européenne et qui leur a été légué à l'indépendance, en une entreprise moderne et performante couvrant la totalité du territoire national et adapté aux réalités politiques, économiques et sociales de notre pays, au service du citoyen et du développement national. Avec une solidité et un dynamisme dont témoigne l'entreprise publique aujourd'hui encore !

Vous insistez également sur le soutien constant mais exigeant de la part du Président Boumediène comme un facteur majeur dans votre réussite à la tête de Sonelgaz. Qu'est-ce qui vous paraît particulièrement spécial dans le leadership du Président Boumediène que les nouvelles générations devraient connaître ?

A l'ère de Boumediène – il ne faut pas oublier que nous venions seulement d'accéder à l'indépendance quelques années auparavant, après 132 ans d'une colonisation destructrice, et tout était à construire alors ! – l'Algérie disposait d'une vision d'avenir, d'un projet de société, décliné sur le

moyen terme par des plans nationaux de développement et, pour certaines régions du pays jugées défavorisées, de programmes spéciaux de développement. La Tripartite n'existait pas encore – elle a été mise en place par le Gouvernement du défunt Sid Ahmed Ghazali – mais le CNES, dans une composante vraiment représentative, tenait lieu de cadre de réflexion, de concertation et d'évaluation des politiques publiques. Par son patriotisme, son charisme et son langage très accessible bien que châtié, Boumediène a su faire adhérer à sa démarche aussi bien les masses populaires que les élites et mobiliser ainsi l'ensemble de la population, à l'exception, malheureusement, du secteur privé national dont la marginalisation tout à fait incompréhensible nous a sans doute coûté quelques points de croissance. Contrairement à son successeur qui prônait le slogan de « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut », sans vraiment le mettre en pratique, Boumediène s'entourait des meilleurs cadres du pays sur la base de la compétence et de l'engagement, pas de l'allégeance ou du népotisme, sauf quelques-uns de ses compagnons d'armes pour lesquels il a fait preuve d'une indulgence pénalisante. Par ailleurs, il pratiquait à outrance la stabilité institutionnelle, ce qui a certainement contribué à créer un climat de confiance et à développer l'esprit d'initiative à tous les niveaux. Je me vois encore à Moscou vers la fin des années 1960, accompagné seulement de l'un de mes collaborateurs – nous n'étions pas nombreux alors, il fallait distribuer les rôles – face à une dizaine d'ingénieurs soviétiques, bien plus expérimentés que nous. Investis de cette confiance, nous négociâmes pied à pied le contrat de réalisation de la première centrale thermique algérienne, installée à Annaba et destinée à alimenter, notamment, l'usine sidérurgique d'El Hadjar, alors que nous avions à peine plus de 30 ans !

Sonelgaz est réputée pour être une grande école de formation de cadres compétents et aguerris. Quelle démarche avez-vous adoptée pour créer et maintenir une dynamique qui demeure encore aujourd'hui ?

Le management des ressources humaines a incontestablement constitué l'un des atouts majeurs dans le fonctionnement de Sonelgaz. Le recrutement des cadres, le choix des responsables, les nominations des cadres supérieurs faisaient l'objet d'une procédure spécifique particulièrement exigeante. L'importance accordée à la qualité de la formation est telle que l'entreprise saisissait toutes les opportunités pour faire bénéficier le personnel de formation, de perfectionnement, d'adaptation aux nouvelles méthodes et aux technologies modernes. La maîtrise des techniques et méthodologies de l'ingénierie de formation nous aidait à mettre en place des formations propres dès que le besoin s'en faisait sentir.

Ainsi, le personnel baignait en permanence dans la formation sous une forme ou sous une autre : sur le tas, en compagnie des techniciens compétents et plus expérimentés, envoi dans l'une des institutions de formation en Algérie ou à l'étranger, adaptation aux nouveaux équipements chez le constructeur, publication d'articles techniques dans les revues spécialisées, participation aux congrès et conférences techniques avec une large diffusion des retours des participants. Trois grands centres de formation ont été implantés avec des missions spécialisées : Blida dans les métiers spécifiques aux industries électriques et gazières, Ain M'lila pour les nouvelles activités

de réalisation de travaux, Ben Aknoun pour le perfectionnement des cadres et la formation à la gestion. Le laboratoire de langue, installé au siège, dispensait les formations de l'ensemble du personnel en arabe et en anglais. En outre, le climat de dialogue et de concertation instauré à tous les niveaux de l'entreprise, ajouté à une large délégation de responsabilités, garantissait une participation effective du personnel à la gestion et le mettait en confiance pour se donner pleinement. Notre intérêt pour les cadres s'est prolongé au-delà de Sonelgaz et nous sommes toujours considérés comme pourvoyeurs de cadres pour les autres secteurs. Nous les avons accompagnés, lorsque les circonstances le permettaient, dans des fonctions supérieures dans d'autres départements ministériels ou entreprises publiques et même pour des responsabilités ministérielles.

Avec les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, bleu, etc., nos opérateurs sont soumis à intervalles réguliers à de fortes pressions pour investir lourdement dans des technologies encore peu matures. Comment abordez-vous ces choix technologiques lorsque vous étiez à la tête de Sonelgaz ?

Sonelgaz a toujours refusé de servir de champ d'expérience pour des sociétés internationales en quête de cadres d'innovation et d'expérimentation des nouvelles technologies en raison des risques encourus et des frais qu'occasionneraient d'éventuels échecs. Lorsque j'étais élève-ingénieur, j'étais frappé par la propension des autorités françaises à faire des expérimentations en Algérie. Nos professeurs ne cessaient de s'enorgueillir des prouesses technologiques françaises : la première piste d'atterrissage en béton précontraint à l'aéroport de Maison-Blanche-Dar El Beïda, du premier barrage à voûtes multiples en béton précontraint sur l'Oued Djen-Djen, de la première centrale thermique à turbines à gaz à Hassi-R'mel, sans parler des essais nucléaires et des armes chimiques au Sahara.

Loin de me féliciter de ces performances, je me disais : pourquoi ne font-ils pas ces essais chez eux ?

Je me souviens qu'au milieu des années 1970, un constructeur européen d'équipements électromécaniques à la réputation bien établie nous avait proposé une turbine à gaz d'une puissance d'environ 80 MW qui correspondait à nos besoins, pour la moitié du prix habituellement consenti dans cette technologie, ce qui nous a intrigués évidemment. Après une étude détaillée et des enquêtes approfondies, nous avons découvert qu'il s'agissait d'un prototype qui n'a pas encore été mis en exploitation. Nous avons rejeté la proposition, malgré les conditions financières alléchantes. A Sonelgaz, on a toujours considéré que l'élaboration de programmes nationaux et la formation d'un personnel hautement qualifié, non seulement pour le fonctionnement mais aussi pour l'engineering et la maintenance, constituaient des préalables au démarrage dans une technologie nouvelle. En outre, nous ne pratiquions jamais la formule EPC dans la réalisation des projets, mais celle des lots séparés, ce qui nous permettait de maîtriser toutes les phases de la mise en œuvre et de faire intervenir au maximum les opérateurs nationaux.

Interview réalisée par Mohsen Abdelmoumen

INFO/EXPRESS

**Ukraine
Cinq millions de personnes blessées, portées disparues ou mortes**

Le nombre de militaires des forces armées ukrainiennes portés disparus, morts ou en soins dans les hôpitaux s'élèvent à environ 5 millions de personnes. C'est ce qu'ont indiqué à TASS des sources au sein des structures sécuritaires russes. « Selon les médias ukrainiens, 5 millions de personnes sont portées disparues ou mortes ! Notons que ce nombre inclut apparemment également les prisonniers de guerre et les militaires grièvement blessés en soin dans les hôpitaux », a déclaré l'interlocuteur de l'agence. Il a ajouté que les services de renseignement danois avaient publié un rapport dans lequel ils estiment les pertes des forces armées ukrainiennes à 500.000 personnes. L'interlocuteur de TASS a suggéré que ces chiffres pourraient avoir été tirés de nécrologies publiées sur les réseaux sociaux. En outre, face aux pertes colossales, les veuves de militaires ukrainiens tentent de se rassembler pour des actions de protestation à Lvov, ont ajouté les sources sécuritaires. ■

**France
Macron considère les États-Unis comme un allié peu fiable**

Le président français Emmanuel Macron ne considère pas les États-Unis comme un partenaire totalement fiable. C'est ce qu'il a déclaré à Athènes lors d'un débat organisé par le journal Kathimerini. Selon lui, tout le monde voit que la première puissance, les États-Unis, peut être un allié pour certains pays, mais cet allié n'est déjà plus si fiable. Ainsi, personne ne peut aujourd'hui considérer pleinement les États-Unis comme un allié sur lequel on peut compter, at-il ajouté. Auparavant, Emmanuel Macron a déclaré lors d'une rencontre avec des élèves de l'école franco-chypriote à Nicosie que les États-Unis cesseraient de protéger l'Europe à long terme. ■

Sidi Bel-Abbès

Saisie de 57 kg de cannabis traité en provenance du Maroc

Poursuivant sa mission interminable de lutte contre le trafic de stupéfiants, la brigade mobile de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya a réussi la semaine écoulée, à mettre hors d'état de nuire un dangereux narco-trafiquant en possession d'une quantité importante de kif traité d'un poids de 57 kg en provenance du Maroc, rapporte un communiqué de la cellule de police.



Cette opération est survenue à la suite d'une enquête minutieuse sur terrain, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent. L'enquête a permis de démanteler les activités criminelles

d'un réseau transfrontalier organisé et de contrecarrer une tentative d'inonder la wilaya de Sidi Bel Abbès de cette importante quantité de drogue. Un

véhicule de tourisme utilisé pour le transport des stupéfiants a également été saisi. Le suspect a été présenté devant le procureur de la République du tri-

bunal de Sidi Bel Abbès pour trancher dans son affaire criminelle, conclut le communiqué.

Djillali Toumi

Mostaganem

Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation contre la drogue en milieu scolaire

Face à l'aggravation du phénomène, l'Algérie renforce donc simultanément la prévention et la répression, en faisant de la jeunesse le cœur d'un combat national pour une société plus saine, plus consciente et résolument tournée vers l'avenir. Dans ce cadre, une vaste campagne nationale de sensibilisation en milieu scolaire est lancée en fin de semaine, par le groupement de gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem au profit des élèves du cycle moyen à travers l'ensemble des trente-deux communes de la wilaya de Mostaganem.

Cette initiative vise à mobiliser la société pour protéger la jeunesse contre un fléau qui menace la santé publique, la cohésion sociale et la sécurité nationale, cette caravane s'inscrit dans une stratégie globale de prévention et de répression du trafic de stupéfiants. Dans ce sens, la gendarmerie nationale a pris part au lancement officiel de cette caravane nationale. La caravane lancée par la gendarmerie nationale a pour objectif d'éveiller la conscience des élèves sur les dangers de la consommation de drogues et de substances

psychotropes, tout en favorisant l'ancrage de la culture de prévention dans les milieux éducatifs et familiaux. Des espaces de dialogue et d'échange permettront aux élèves d'exprimer leurs préoccupations et d'apprendre à reconnaître les signaux de dépendance. Les activités seront encadrées par des spécialistes en santé mentale, des travailleurs sociaux et des éducateurs, avec un accent particulier sur la proximité et la participation communautaire.

N.Malik

Meskiana — Oum El-Bouaghi

Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes

Dans le cadre du plan décidé par les éléments du groupement de la Gendarmerie nationale la wilaya d'Oum El Bouaghi visant la lutte permanente contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment de la commercialisation de la drogue qui prend de l'ampleur affectant toutes les couches sociales, nous apprenons qu'en date du 23/4/2026, les éléments de la brigade de recherches et d'investigation de Meskiana en coordination et échange d'informations avec les services concernés d'Oum El Bouaghi ont réussi, lors

d'une opération exceptionnelle, à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de la drogue à l'aide des ordonnances médicales. L'opération a été exécutée à la suite d'exploitation des informations faisant état d'un réseau actif dans la région impliqué dans le trafic de la drogue via des ordonnances médicales. Grâce à un suivi minutieux et une surveillance rigoureuse avec la mise en place d'un dispositif sécuritaire sur la RN-10 à la sortie de la ville de Meskiana, les éléments de ce corps constitué ont intercepté une

camionnette. La fouille minutieuse dudit véhicule a permis aux enquêteurs de découvrir des ordonnances médicales établies par un médecin assermenté mentionnant des substances de psychotropes. La poursuite de l'enquête et l'exploitation des renseignements s'est soldée par l'arrestation de l'ensemble des membres du réseau au nombre de 6 narcotrafiquants dont un médecin et un pharmacien impliqué dans cette affaire. Les éléments de la gendarmerie nationale ont également procédé à la saisie d'un véhicule uti-

litaire, d'une somme d'argent en devise estimée à 64.300 euros, 142 142.000 dinars algériens, une quantité de 118 capsules de psychotropes ainsi que 288 ordonnances médicales et 4 téléphones portables récupérés. La même source précise que les mis en cause seront présentés prochainement devant les instances judiciaires pour répondre de leurs actes, tandis que les objets saisis seront remis aux services concernés.

A.Remache

INFO/EXPRESS

**Médéa
Une initiative exemplaire de l'ANP au service du lien armée-nation**

Dans le cadre du plan de communication 2025-2026, l'Armée nationale populaire (ANP) a organisé, le mercredi 22 avril 2026, une visite guidée au profit des journalistes et correspondants de la presse nationale à l'École des cadres de la défense aérienne du territoire « Chahid Ferrache Ahmed » de Berrouaghia, relevant de la 1^{re} Région militaire. Une initiative hautement louable qui s'inscrit pleinement dans la volonté de consolider le lien indéfectible entre l'Armée et la Nation. Dès leur arrivée, les représentants du quatrième pouvoir ont bénéficié d'un accueil chaleureux et d'un accompagnement professionnel assuré par le premier responsable de l'institution et les cadres de cette prestigieuse école. Ces derniers ont présenté un aperçu détaillé du fonctionnement de l'école, de ses missions, de ses

prérogatives ainsi que des programmes de formation destinés à forger des cadres hautement qualifiés. Au fil de cette immersion, les journalistes ont pu découvrir les différentes structures pédagogiques ainsi que les équipements modernes mis à la disposition des stagiaires. Les expositions organisées ont mis en lumière des méthodes d'instruction avancées, intégrant systèmes de simulation, supports multimédias et technologies de pointe. Des démonstrations pratiques ont également illustré, avec rigueur et réalisme, les techniques de conduite et de manœuvre, témoignant du haut niveau de professionnalisme et de préparation des personnels. Au-delà de son aspect informatif, cette visite traduit une vision stratégique claire des responsables de l'ANP :

renforcer la transparence, valoriser le rôle des médias nationaux et rapprocher davantage l'institution militaire du citoyen. En ouvrant ses portes à la presse, l'ANP confirme son engagement constant à offrir une image fidèle, moderne et transparente de ses activités, tout en consolidant la confiance du public. Il convient de saluer avec insistance cette démarche exemplaire, qui reflète une institution sûre de ses valeurs et consciente de l'importance d'une communication de proximité efficace. Une telle initiative, portée avec sérieux et professionnalisme, mérite d'être encouragée et pérennisée.

Hamid Sahnoun

Liban

L'ONU pense déjà à l'après-Finul

L'objectif est de garantir un cadre juridique et opérationnel alternatif permettant d'éviter un vide sécuritaire dans les zones frontalières, après la fin du mandat du Finul en décembre prochain.

Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de paix Jean-Pierre Lacroix, a expliqué que le Conseil de sécurité avait officiellement demandé que soient formulées des « options pour une présence éventuelle » de l'ONU dans la phase post-Finul.

Il a expliqué qu'il consultait toutes les parties sur les options envisageables après l'expiration officielle de ce mandat à la fin du mois de décembre et qu'il présenterait des recommandations officielles au Conseil de sécurité d'ici le mois de juin. Comme il a relevé aussi que « le soutien continu de la communauté internationale aux autorités libanaises est indispensable pour renforcer les forces armées nationales du pays et fournir une aide humanitaire ».

Les Nations unies travaillent sur différentes pistes en vue du maintien d'une présence éventuelle au Liban après le départ de la Force intérimaire de l'ONU au Liban (Finul) dont le mandat prend fin en décembre 2026.

Meurtre d'une journaliste libanaise, l'ONU condamne

Par ailleurs, l'ONU a condamné le meurtre de la journaliste libanaise Amal Khalil, survenu mercredi à Tiri, dans le sud du Liban, lors d'une frappe aérienne qui serait imputable à Israël.

« Nous présentons nos condoléances à la famille, aux amis et aux collègues d'Amal, et nous exprimons nos vœux de rétablissement complet et rapide pour le second journaliste blessé lors de ce même incident », a dit le porte-parole du Secrétaire général, Stéphane Dujarric. À la suite de cette frappe, la Finul a contribué aux efforts de déconfliction avec l'armée israélienne afin de faciliter l'accès de la Croix-Rouge libanaise pour qu'elle puisse apporter son



Les Nations unies travaillent sur différentes pistes en vue du maintien d'une présence sécuritaire alternative dans les zones frontalières après la fin du mandat de la Finul au Liban. (Photo : D.R.)

soutien au journaliste blessé, a-t-il précisé.

« Le Secrétaire général rappelle que les civils, y compris les journalistes, doivent être respectés et protégés en toutes circonstances. Il appelle à l'ouverture d'une enquête rapide et impartiale sur ce meurtre. Prendre les civils pour cible et entraver l'acheminement des secours constituent des violations du droit international humanitaire. Il réitère que les journalistes doivent être en mesure d'exercer leurs fonctions essentielles sans ingérence, sans harcèlement et sans subir de pires atteintes », a-t-il ajouté.

Une solution durable nécessite un accord politique

Lacroix a détaillé les contours des négociations avec Beyrouth, qui souhaiterait garder une présence, mais « pas nécessairement identique à celle de la Finul ». Il s'agit notamment de futures fonctions « dans le domaine de la surveillance, le rapportage, l'observation et la liaison, mais aussi de certaines capacités importantes, notamment dans le domaine de l'action en matière de mines ». La Finul assure depuis 1978 le maintien de la paix entre Israël et le Liban, mais se retrouve aujourd'hui prise entre deux feux, entre les forces israéliennes et le Hezbollah pro-iranien. La mission onusienne compte près de 7.500 soldats provenant de 47 pays. Elle a perdu récemment cinq soldats : trois Indonésiens et deux Français. Renouvelé chaque année par le Conseil de sécurité de l'ONU, son mandat expirera le 31 décembre 2026. La FINUL entamera ensuite un

« retrait ordonné et sûr de son personnel » d'une durée d'un an, en étroite consultation avec le gouvernement libanais. « Nous avons écouté les autorités libanaises, nous travaillons sur la base de ce que nous avons entendu de leur part. Nous avons également consulté, bien entendu, d'autres parties, Israël et d'autres États membres, avant de formuler des recommandations au Conseil de sécurité avant le 1er juin de cette année ». En attendant, l'ONU admet s'attendre à des « résistances » de la part de certains acteurs, mais aussi « des limites capacitaires de l'armée libanaise qui sont réelles ». « Et c'est la raison pour laquelle il faudra un soutien international fort au Liban, même si les conditions politiques pour la réalisation de ces objectifs s'améliorent », a insisté le chef des opérations de paix de l'ONU.

Dans ce contexte, l'ONU souligne que, pour mener à bien la mission, plusieurs éléments doivent être pris en compte, notamment l'appui international et la coopération régionale. En outre, l'ONU rappelle que le soutien d'Israël est crucial pour la réussite de l'opération. Cependant, la présence continue, voire le renforcement de l'armée israélienne sur le sol libanais, pourrait compliquer la situation. « Le maintien de la présence, même le renforcement de la présence de l'armée israélienne sur le territoire libanais n'est pas nécessairement de nature à créer tout cet espace politique nécessaire pour que les autorités israéliennes puissent faire leur travail ». Plus largement, il a souligné qu'une solution durable ne pouvait être obtenue par

la seule voie militaire, mais devait au contraire résulter d'un accord politique mis en œuvre par les autorités libanaises, avec le soutien de la communauté internationale. Mais « une solution durable au problème devra tenir compte des besoins de sécurité du Liban et d'Israël », a fait valoir M. Lacroix. Dans un cadre plus large, le chef des opérations de paix de l'ONU a mis en garde contre un « environnement de plus en plus dangereux » pour les Casques bleus, citant les récents incidents meurtriers et l'escalade des menaces auxquelles est confronté le personnel de l'ONU.

Il a ajouté que les Casques bleus continuaient d'opérer dans des conditions instables tout en s'efforçant de protéger les civils et de maintenir la stabilité dans les zones de conflit. Lacroix a également averti que les opérations de maintien de la paix subissaient de fortes pressions financières, les pénuries de liquidités imposant des réductions significatives de leurs capacités. Il a indiqué que les missions avaient déjà réduit d'environ 25 % leurs capacités opérationnelles en raison de retards ou de paiements partiels de la part des États membres. Sur le terrain, l'ONU s'efforce d'atténuer les répercussions des coupes budgétaires, « qui sont bien réelles ».

À la fin de ce mois, l'ONU fera le point avec les États membres à New York pour dévoiler l'ampleur des répercussions de ces coupes budgétaires, ainsi que les mesures entreprises pour les atténuer.

Samir Sabek/Service de presse de l'ONU

Haiti

Avancées électorales, l'ONU salue l'initiative

« Haïti se trouve à un moment charnière, où les progrès politiques et institutionnels jettent les bases d'une voie crédible pour l'avenir », a affirmé le Représentant spécial du Secrétaire général pour Haïti, Carlos Ruiz Massieu, lors de cette réunion du Conseil à laquelle participait le Premier ministre haïtien, Alix Didier Fils-Aimé. L'envoyé de l'ONU a Haïti a salué, jeudi, devant le Conseil de sécurité les progrès pour organiser des élections dans ce pays mais s'est inquiété des répercussions de l'insécurité, jugeant essentiel le déploiement intégral et opportun de la Force de répression des gangs (FRG). Massieu a souligné que les acteurs haïtiens sont catégoriques : les élections demeurent la seule voie légitime pour rétablir l'ordre constitutionnel. L'achèvement récent de l'enregistrement des partis politiques - une première depuis 2016 - constitue une étape décisive, a-t-il indiqué, saluant également la mise à jour en cours du cadre juridique électoral. D'autres étapes cruciales, telles que la révision et l'approbation du budget électoral, exigent une attention immédiate, a-t-il ajouté.

1,4 million de déplacées

Aujourd'hui, plus de 1,45 million de personnes sont déplacées, principalement en raison de la violence. Sans améliorations tangibles sur le plan sécuritaire, il sera difficile de pérenniser les progrès accomplis, a-t-il prévenu. Selon M. Massieu, alors que les forces de sécurité nationales continuent d'être renforcées, le déploiement intégral et opportun de la Force de répression des gangs est essentiel pour consolider ces efforts. L'envoyé de l'ONU a signalé que la situation sécuritaire demeure extrêmement préoccupante, évoquant notamment le récent massacre de Jean-Denis, où des dizaines de personnes ont été tuées les 28 et 29 mars, ainsi que les attaques survenues à Marigot, le 11 avril. Il a indiqué aux membres du Conseil qu'avec un engagement national soutenu et un appui international coordonné, il est possible de transformer cette phase critique en un véritable tournant pour Haïti. Il a réitéré l'engagement des Nations unies à œuvrer aux côtés des autorités haïtiennes pour aider à convertir cette fenêtre d'opportunité en progrès tangibles vers le rétablissement de la sécurité et la reconstitution des institutions démocratiques.

Répression des gangs

La FRG, créée le 30 septembre par la résolution 2793 du Conseil de sécurité, n'est pas conçue comme une fin en soi, mais comme un moyen de permettre aux institutions haïtiennes de reprendre le contrôle et de créer les conditions d'une stabilité à plus long terme. Un plan de déploiement a été élaboré en consultation avec les autorités haïtiennes. L'objectif est clair, réduire la capacité opérationnelle des gangs à un niveau que les institutions haïtiennes seront en mesure de gérer durablement, créant ainsi le temps et l'espace nécessaires pour permettre à l'État de réaffirmer son autorité. La constitution des forces progresse, grâce à des engagements « impressionnants » de la part des États Membres, a-t-il ajouté. Faisant le point sur le déploiement de la Force de répression des gangs, le Représentant spécial pour cette force, Jack Christofides, a souligné qu'elle ne partait « pas de zéro ». « Mais nous abordons la tâche différemment », a-t-il dit. « Pleinement conscients des risques inhérents à cette mission », il a souligné que la protection des civils, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, ainsi que le respect du droit international des droits humains sont au cœur de la planification et des opérations de la FRG. De même, la Force travaille en étroite collaboration avec les autorités haïtiennes pour veiller à ce que les dispositions relatives à la détention et au traitement des individus soient conformes aux normes juridiques et aux réalités opérationnelles. Le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a précisé que le Qatar a confirmé un engagement de 30 millions de dollars en faveur du Fonds fiduciaire de soutien à la FRG, dont 10 millions seront versés sur une période de trois ans. Le Fonds fiduciaire a désormais reçu un total de 203,3 millions de dollars, dont 174,1 millions en espèces. Lors de la réunion du Conseil, le Premier ministre haïtien a plaidé pour un déploiement rapide de la Force de répression des gangs. Un large consensus s'est dégagé pendant la réunion sur la nécessité de soutenir la FRG et les forces nationales. Plusieurs États ont noté que les gains sécuritaires restent fragiles alors même que la stabilisation conditionne le bon déroulement des élections et le rétablissement de l'autorité de l'État.

Samir Sabek/ONU

contribution

7

La guerre USA-Israël contre l'Iran et ses impacts géopolitiques et économiques

La problématique du transport maritime

Les meilleures compétences sous la coupe directe du président de la République, ne pouvant naviguer à vue au risque d'une marginalisation du pays. Je considère pour ma part, outre la moralité sans faille des dirigeants que la démocratisation, tenant compte de notre riche anthropologique et culturelle que les intermédiations politiques et sociales crédibles collant avec les aspirations de la société, notamment la participation de la femme à la gestion de la cité un des facteurs déterminants de la consolidation de la sécurité et de la stabilité sociale et économique.

5. Quelle conclusion tirer de ce conflit ?

Ce conflit devrait se terminer avant les élections américaines de mi-mandat du président Trump de novembre 2026, car pour l'Iran, le temps joue en sa faveur. Pour Benjamin Netanyahu, Premier ministre d'Israël, la guerre permet sa survie politique, ayant eu quatre erreurs d'appréciation stratégiques de la part du gouvernement Trump. *Premièrement*, d'avoir ignoré l'importance du détroit d'Ormuz et son impact sur le trafic maritime mondial, affectant le monde et indirectement les USA.

Deuxièmement, le gouvernement américain n'a pas souffert financièrement directement de ce blocus, ses exportations n'étant pas liées étroitement du détroit d'Ormuz, où de ses exportations, plus de 80% étant en direction de l'Asie, notamment de la Chine, son principal pourvoyeur financier. Aussi, les décisions récentes du blocus ont montré beaucoup plus leur efficacité et si ce blocus avait été au début du conflit, 85% des recettes en devises de l'Iran provenant des hydrocarbures avec des réserves de change en nette diminution moins de 30/35 milliards de dollars fin 2025, et au moment des vives tensions sociales qui ont secoué l'Iran avec une hyper inflation, cela aurait pu éviter les destructions d'infrastructures des pays du Golfe, et surtout de l'Iran et Israël qui a été profondément affecté par d'importantes pertes humaines ; troisième mauvaise appréciation liée à la précédente, en s'attaquant aux infrastructures liées à la population, outre l'important coût financiers supportés tant par les USA, Israël, certes aussi par l'Iran, certes une grande fraction n'étant pas affilée au régime mais il a été oublié le profond nationalisme iranien ayant permis de consolider le font social anti américain et anti-israélien.

Quatrièmement, l'embargo depuis de longues décennies a permis une certaine résilience et sur le plan militaire et sécuritaire, l'organisation n'est pas la hiérarchie verticale rigide centralisée mais certes avec une coordination mais axée sur une réelle décentralisation des décisions et même si on élimine le haut, cela a un impact limité sur toute la chaîne de commandement et on n'éradique pas une civilisation, l'Iran c'est la Perse qui a misé sur le savoir des milliers d'ingénieurs et de scientifiques de hauts niveaux qui ont permis aux services défense sécurité de s'adapter



aux nouvelles technologies dromes à multiples têtes par exemple (rappelons que c'est l'Iran qui a aidé la Russie au début de l'invasion de l'Ukraine) par une industrie miliaire contrairement à la majorité des pays d'Afrique et du Golfe qui importent la majorité du matériel militaire dépendant pour leur système de maintenance de leurs fournisseurs. Aussi, afin d'éviter des tensions énergétiques de grandes ampleurs, aucun pays n'a intérêt à une généralisation du conflit au Moyen-Orient : ni les pays du Golfe, ni l'Iran qui a besoin de ressources financières du fait de vives tensions sociales internes, ni les grandes puissances, surtout l'Europe dépendant à plus de 70% de l'énergie importée, de la Chine, un des plus gros importateur d'hydrocarbures, ni les USA avec le retour de l'inflation qui risque de faire perdre les élections du mois de novembre 2026 aux républicains qui, selon Arne Lohmann Rasmussen de Global Risk Management, « il est clair que Trump et la Maison-Blanche veulent sortir d'une guerre impopulaire aux États-Unis ».

Je pense que ce soit du côté des USA ou de l'Iran, la guerre ne devrait pas durer, ce qui ne signifie pas une résolution durable, l'enjeu majeur des négociations outre le nucléaire dont les USA viennent de reconnaître un enrichissement à des fins pacifiques pour l'Iran, est l'ouverture du détroit d'Ormuz. N'oublions pas dans ce conflit, le drame au Liban, dont la résolution finale est liée intimement à la résolution du conflit israélo-palestinien, où des négociations préliminaires devraient avoir lieu à Washington. Les tensions au Liban ont montré que les chiites représentent environ 27% à 31% de la population totale, selon les estimations (dont CIA World Factbook et œuvre d'Orient) concentrés

principalement au Liban-Sud, dans la Bekaa et dans la banlieue sud de Beyrouth ne sauraient dans leur immense majorité les assimiler à la branche armée du au Hezbollah qui avec les Houthis au Yémen sont des branches armées des gardiens de la révolution et que sans l'accord de l'Iran, ces négociations ont peu de chances d'aboutir.

D'une manière générale, après cette guerre le Moyen Orient et le monde de demain ne sera plus jamais comme avant devant connaître une profonde recomposition géostratégique.

Aussi, malgré le drame auquel nous assistons actuellement au Moyen-Orient et dans d'autres contrées du monde, n'oublions pas le drame du Soudan, l'histoire millénaire a montré que la symbiose des apports l'Orient et de l'Occident ont favorisé le dialogue des cultures et des civilisations

avec des prospérités et des déclin, montrant qu'aucune civilisation n'est supérieure à une autre.

Le devenir d'un monde multipolaire, conditionne largement la réussite de cette grande entreprise de cohabitation entre les peuples, qui interpelle notre conscience commune. Le grand défi que le monde est appelé à relever, notamment, est la lutte contre le réchauffement climatique qui n'est pas une vue de l'esprit, le défi du contrôle numérique dont l'intelligence artificielle qui bouleversera entre 2026/2030/2035, les relations internationales, les comportements des citoyens, la structure future des emplois, la gestion des entreprises et des institutions civiles et militaires.

**Professeur des Universités
Expert international
Abderrahmane Mebtoul
(Suite et fin)**

Publicité

مجلس قضاء بجاية
محكمة أقبو
القسم شؤون الأسرة

رقم الجدول: 25/02712
رقم الفهرس: 26/00763
تاريخ الحكم: 26/04/19

****ولهذه الأسباب****

فصلا في قضايا شؤون الأسرة، قضت المحكمة عليا، في أول درجة، حضوريا:

في الموضوع: توقيع الحجر على المدعي عليه بن عزيز عز الدين بن محمد ومنور فاطمة المولود بتاريخ 2006/11/30 ببليدية أقبو، مع تعيين المدعي بن عزيز محمد مقدا عليه لرعايته والقيام بشؤونه الإدارية والقانونية والمالية، والتأشير بهذا الحجر على شهادة ميلاد المحجور عليه بن عزيز عز الدين بسعي من النيابة، ونشر هذا الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام، وتحميل المدعي المصاريف القضائية. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، وأمضى أصله من طرف الرئيس وأمين الضبط.

مكتب الأستاذ صمورة وابح
محضر قضائي لدى مجلس قضاء البلدية
حي 128 مسكن (CNEP)، عمارة A1 رقم 01، مفتاح، ولاية البلدية
الهاتف: 0696 50 18 00 / 025 10 70 81

إعلان عن بيع بالزاد العلني

سوف تشرح عملية البيع بالزاد العلني عن طريق التعهدات المختومة فقط يوم الاثنين 04 ماي 2026 على الساعة (09:30) صباحا بمقر مكتبنا الكائن عنوانه أعلام لقائدة الشركة الوطنية للتأمين SAA، المديرية الجهوية الجزائرية، لعنادها المتواجدة بحظيرة الشركة الكائنة بالمجاى الأربعا، ولاية البلدية، لبيع حصص واحدة مشكلة من: تجهيزات مكتبية مختلفة ومعدات الإعلام الآلي ومكتبات هوائية...الخ في حالة منتهورة عموما (وفق القائمة)

شروط البيع: لعناية الحصص والمشاركة في المزايدة وجوب سحب رخصة الزيارة ودفع شروط البيع مقابل 1.000.000 دج، مع إيداع مبلغ ضمان مسبق يقدر بـ 50.000.00 دج في حساب المحضر القضائي أو شيك مؤثر عليه.

لمزيد من المعلومات يرجى التقرب من مكتبنا أو ربط الاتصال بالأرقام المذكورة أعلاه.

www.facebook.com/ENCHERESPUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية، دائرة بجاية، بلدية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون القانونية
مكتب الحركة الجموعية
رقم: 12/م.ت.ش.ق.م.ج.ح. 2026

تمنودج الشهاري
تجديد الهيئة التنفيذية
طبقا لأحكام القانون رقم: 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير سنة 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة:
جمعية أولياء التلاميذ لمتوسطة المجاهد المرحوم وطاح مبارك إغليل أو عزوق بجاية
المعتمدة: من طرف ولاية بجاية بتاريخ 2006/05/29 تحت رقم 139.
المقيدة ب: منوطة المجاهد المرحوم وطاح مبارك إغليل أو عزوق بجاية.
إسم ولقب الرئيس: عبد المومن حسنيو.

INFO/EXPRESS

Mostaganem Saisie de 1.529 comprimés de psychotropes, trois individus récidivistes arrêtés

Les policiers de la brigade mobile de la police judiciaire de la 5^e Sûreté urbaine de Mostaganem ont appréhendé trois individus récidivistes et ont saisi 1529 comprimés psychotropes dans deux opérations distinctes, a-t-on appris ce vendredi de ce corps de sécurité. Lors des deux opérations, les policiers de la brigade mobile de la police judiciaire de la 5^e Sûreté urbaine, à la suite des investigations entamées sous la supervision des instances judiciaires sont parvenus à arrêter trois individus récidivistes et saisi 1529 comprimés psychotropes de marque Prégabaline de fort dosage. Les trois individus font l'objet d'une procédure judiciaire ouverte à leur rencontre et ont été présentés devant la juridiction compétente.

N.Malik

Souk Ahras Le ministre de l'Hydraulique évoque l'eau potable

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a souligné, jeudi depuis la wilaya de Souk Ahras, que «la garantie d'un approvisionnement régulier et durable des populations en eau potable constitue une priorité nationale absolue qui nécessite une totale mobilisation de tous les moyens centraux et locaux». Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection et de travail dans cette wilaya, que le secteur de l'hydraulique «poursuit la mise en œuvre d'une politique visant à ancrer le concept de sécurité hydrique par la valorisation des ressources en eau disponibles et l'amélioration de l'exploitation des infrastructures existantes», soulignant que cette approche «repose sur le suivi de terrain et les interventions rapides pour corriger les déséquilibres et garantir la continuité du service public de l'eau». M. Bouzegza a décidé, dans ce contexte, d'augmenter le quota approvisionnant la wilaya depuis le barrage d'Aïn Dalia pour le porter de 20.000 à 30.000 m³/jour, ce qui contribuera à améliorer le service public de l'eau au bénéfice des citoyens, surtout pendant l'été, période de forte demande sur cette ressource vitale.

Il a également fait état de la prise en charge du projet de raccordement du barrage de Oued Djedra (commune de Souk Ahras) au barrage d'Aïn Dalia (commune de Hanancha) pour transférer 40.000 m³ vers la station de traitement (au barrage de Aïn Dalia) et couvrir ainsi le déficit estimé à 28.000 m³/jour. ■

Projets d'investissement non lancés à Mostaganem

Le wali Ahmed Boudouh exige la levée des contraintes

La wilaya de Mostaganem intensifie l'assainissement de ses projets d'investissement, sous la direction du wali Ahmed Boudouh, pour débloquent des projets paralysés par la bureaucratie et des contraintes foncières.

La commission de wilaya se concentre sur la récupération d'assiettes foncières non exploitées et la levée des obstacles administratifs pour relancer des projets structurants. Le wali de Mostaganem a haussé le ton. Réuni jeudi au siège de la wilaya avec les membres de la commission chargée de l'assainissement et de l'accompagnement des investisseurs, Ahmed Boudouh a exigé la levée immédiate des obstacles qui paralysent depuis des années de nombreux projets d'investissement dans la wilaya. La rencontre, à laquelle ont participé plusieurs investisseurs, a mis en lumière une réalité persistante : des projets maintenus en suspens durant de longues années, bloqués tantôt



■ Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh intensifie le déblocage des projets d'investissement dans la wilaya paralysés par la bureaucratie. (Photo : D.R)

par des contraintes administratives, tantôt par la bureaucratie. Face aux directeurs de l'exécutif convoqués pour rendre compte, le premier responsable de la wilaya n'a pas ménagé ses critiques, reprochant à certains services leur lenteur, voire leur incapacité à dé-

bloquer des situations pourtant de leur ressort. Car la question mérite d'être posée : à quoi sert une commission de wilaya spécialement créée pour traiter ces blocages, si c'est finalement le wali lui-même qui, à l'occasion de telles réunions, se retrouve à tran-

cher des dossiers que ses collaborateurs n'ont pas su — ou pas pu — résoudre ? Cette réunion ne déroge pas à une habitude bien établie : c'est en présence du chef de l'exécutif que les contraintes se lèvent, que les décisions tombent et que les projets retrouvent une perspective de concrétisation. Il a également appelé les investisseurs eux-mêmes à accélérer la mise en œuvre de leurs projets et à diversifier leurs activités, soulignant l'importance d'une contribution effective au développement socio-économique local et régional, à la création de richesses et d'emplois directs et indirects. Pour le wali, lever les obstacles à l'investissement, c'est avant tout redynamiser l'économie de toute une région. Les autorités locales entendent poursuivre dans ce sens, en accordant aux opérateurs économiques des audiences régulières pour identifier les projets prioritaires et évaluer leurs impacts socioéconomiques, conformément aux directives des pouvoirs publics en matière de soutien à l'investissement productif.

N.Malik

Tindouf

Ouverture du Salon des services et produits algériens destinés à l'exportation

Le Salon des services et produits algériens destinés à l'exportation a été inauguré vendredi dans la wilaya de Tindouf, sous le slogan : «Tindouf, porte de l'exportation vers les pays d'Afrique de l'Ouest». Cette manifestation enregistre une large participation d'opérateurs économiques nationaux ainsi que de représentants de plusieurs pays africains. A cette occasion, le directeur des mécanismes de soutien aux exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdelatif El-Houari, a souligné que cet événement constitue un rendez-vous économique majeur qui illustre l'orientation de l'Algérie vers le renforcement des exportations hors hydrocarbures. Il ouvre également de nouvelles perspectives aux entreprises nationales souhaitant accéder aux marchés africains, notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest. S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture, présidée par le secrétaire général du ministère, Abdesslam Djahnit, le responsable a précisé que le salon réunit 104 entreprises algériennes activant dans les secteurs de la production et des services, en plus de 45 entre-

prises artisanales. L'objectif est de valoriser les capacités nationales et de promouvoir des produits algériens à fort potentiel d'exportation. L'événement se distingue également par la présence d'ambassadeurs de plusieurs pays africains, dont le Burkina Faso, le Niger, la Sierra Leone, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie, ainsi que de représentants diplomatiques de la Guinée-Bissau, du Nigeria, du Sénégal et du Ghana. Cette participation reflète l'intérêt croissant pour le renforcement des partenariats économiques avec l'Algérie, a-t-il dit. Le salon accueille par ailleurs des entreprises publiques et privées opérant dans divers secteurs, notamment l'industrie agroalimentaire, les matériaux de construction, les industries de transformation, les énergies renouvelables et les services logistiques. Les produits exposés répondent aux exigences des marchés internationaux et présentent des perspectives d'exportation prometteuses. Selon M. El-Houari, cette dynamique témoigne de la place grandissante du produit algérien sur les marchés internationaux, en particulier africains, ainsi que de la volonté politique et des me-

sures incitatives mises en place par l'Etat pour promouvoir et diversifier les exportations.

La manifestation constitue également un espace d'échanges et de partenariats entre opérateurs algériens et africains, à travers l'organisation de rencontres B2B et d'ateliers spécialisés consacrés aux opportunités d'investissement et d'exportation, ainsi qu'à la présentation des dispositifs d'accompagnement des exportateurs. Le responsable a ajouté que cet événement devrait insuffler une nouvelle dynamique à l'activité économique de la région et renforcer le rôle de Tindouf en tant que pôle commercial et logistique reliant l'Algérie à sa profondeur africaine, consolidant ainsi sa position de partenaire économique actif sur le continent. Les organisateurs ambitionnent de faire de ce salon un rendez-vous annuel et une plateforme permanente dédiée au renforcement des échanges commerciaux, tout en affirmant le rôle de l'Algérie en tant que porte d'entrée vers les marchés africains, au regard des atouts stratégiques dont dispose la wilaya de Tindouf. ■

Ouargla

Le musée saharien rouvre ses portes au public après réhabilitation

Le musée saharien à Ouargla a repris ses activités et rouvert ses portes au public, à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), à la suite d'une restauration complète et d'un inventaire scientifique minutieux de ses différentes collections.

L'initiative vise à valoriser cet espace culturel et relancer la dynamique culturelle et touristique de la région, a indiqué lundi à l'APS la responsable

de l'établissement et directrice de l'antenne locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, Oum El-Kheir Benzahi. Elle a qualifié la réouverture du musée de valeur ajoutée pour le patrimoine national, évoquant une approche moderne de gestion muséale basée sur la numérisation, la mise en valeur des collections et l'amélioration des conditions de conservation et d'exposition, pour assurer la pérennité

de ce patrimoine et son accessibilité à la recherche et au public. Et d'ajouter que le musée offre un espace ouvert pour faire connaître le patrimoine saharien, à travers des expositions permanentes et des programmes pédagogiques destinés aux établissements scolaires et universitaires, en plus de l'accueil d'activités scientifiques, d'ateliers de sensibilisation et d'une exposition d'artisanat. ■

décryptage

Le 20^e paquet des sanctions

La réaction des marchés russes

Dans un communiqué de presse du 23 avril 2026, la Commission européenne proclame l'adoption du « 20^e train de sanctions contre la Russie ». Cette nouvelle salve de mesures, visant à isoler davantage le marché russe, précise, pour la vingtième fois en quatre ans, que l'interdiction est étendue, entre autres, à des opérations avec vingt banques russes supplémentaires : « Les nouvelles mesures étendent l'interdiction aux opérateurs de l'UE qui font des affaires avec vingt banques russes supplémentaires [...]. Cela porte à 70 le nombre de banques russes exclues de l'accès au marché intérieur de l'UE ».

Le jour-même de cette annonce, l'indice boursier russe principal, le MOEX (Bourse de Moscou), a enregistré une hausse, atteignant 2775 points et gagnant 0,48 % par rapport à la session précédente. Deux mois auparavant, le 23 février 2026, le ministre français des Affaires étrangères déclarait que les sanctions adoptées contre la Russie leur nuisaient davantage qu'elles ne portaient atteinte à l'Europe, les qualifiant de « très efficaces ».

Une vision à long terme révèle un constat factuel : il est indubitable qu'une telle rhétorique n'a pu émerger que dans l'hypothèse d'une amnésie collective des masses, conditionnée par l'agenda de la propagande médiatique quotidienne. Une telle méthodologie de communication postule un oubli sélectif des déclarations antérieures émanant d'un autre ministère français, celui de l'Économie. En l'occurrence, de son ministre M. Bruno Le Maire, lors d'un discours magistral prononcé le 1er mars 2022, avait expressément déclaré : « Les sanctions sont efficaces. Les sanctions économiques et financières sont même d'une efficacité redoutable. [...] Nous allons livrer une guerre économique et financière totale à la Russie. Nous allons donc provoquer l'effondrement de l'économie russe ! ».

Cette prédiction, qui annonçait l'effondrement de l'économie russe dans les mois suivants, fait écho à une cascade de déclarations similaires au cours des quatre dernières années. Malgré plus de 31 500 sanctions instrumentalisées à ce jour, l'économie russe est toujours parfaitement debout.

Sur le plan macroéconomique, la situation de la Russie suscite une comparaison bien défavorable pour ses adversaires. En 2025, la dette publique russe s'élevait à 18% du PIB, contrastant avec les 115,6% enregistrés en France. À savoir qu'en 2021, elle était d'environ 18,1% du PIB de la Russie. C'est-à-dire que durant les années de guerre et les dépenses très considérables associées,



À l'issue du conflit en Ukraine, la Russie a récupéré rapidement la majeure partie de ses acquis perdus, sans compter les avancées et développements accomplis durant cette période. (Photo : D.R)

elle a non seulement nullement augmenté, mais même légèrement diminué. Aujourd'hui, la Russie se classe ainsi parmi les trois premiers pays du G20 pour sa faible dette publique par habitant, s'établissant à environ 2 300 USD, loin des 59 187 USD par habitant en France. De plus, le taux de chômage en Russie se maintient aux alentours de 2 %, demeurant le plus bas parmi les pays du G20.

Concernant les vingt banques nouvellement sanctionnées – « Derjava », « Levoberejny », « Metallinvestbank », « Blank-Bank », « Eurofinance Mosnarbank », « WB-Bank », « BKS-Bank », « Faura-Bank », « Russky Standart », « UBRR », « Chelyabinvestbank », « PSKB », « Solidarité », « Iturup », « SDM-Bank », « Avers », « Avangard », « Hlynov », « Banque Postale » et la banque « Ienisseï » – l'attention se porte sur deux institutions majeures cotées à la bourse de Moscou (MOEX) : Avangard Bank et BKS-Bank. La réaction boursière à leur nouvelle situation, survenue suite à l'initiative malveillante de l'Union Européenne, peut être considérée comme un échantillon représentatif de l'ensemble du segment de marché.

Quelle est cette réaction ?

Le lendemain de l'annonce des sanctions, l'action de BKS-Bank a enregistré une variation nulle, soit -0,00%. Au cours des 3 mois précédents sa mise sous sanctions, sa croissance a été de +11,7% (du 24/01 au 24/04/26) et de +30,43% sur l'année écoulée, suggérant une position financière robuste. Elle se situe donc en position saine, qui n'est pas prête à changer à la suite des agissements de la Commission européenne. Pour la banque Avangard, le 24 avril 2026, la perte de -0,15% de son action est une fluctuation minime, attribuable davantage aux dynamiques normales du marché qu'aux sanctions elles-mêmes. Cette observation est d'autant plus pertinente que l'action avait connu une baisse de -1,2% dans les trois mois précédant les sanctions (du 24/01 au 24/04/26) et de -11,77% sur l'année.

Un contraste flagrant dans le contexte actuel, où, notamment, le cours des hydrocarbures affiche une volatilité particulièrement significative, et ce, le jour même de l'annonce d'une moindre restriction à l'échelle internationale.

Il convient également de noter que la

majorité des 70 banques russes sous sanctions européennes étaient déjà placées sous sanctions américaines, dont l'impact s'est avéré notoirement inférieur aux projections initiales de leurs émetteurs.

Pour saisir la projection économique de la Fédération de Russie, il faut retenir deux points fondamentaux :

1. Les difficultés sectorielles en Russie

découlent bien moins des sanctions occidentales que de la politique économique interne, particulièrement des orientations controversées de la Banque centrale et du ministère des Finances russes (sujet d'une autre discussion).

2. D'un point de vue stratégique, les défis économiques rencontrés par la Russie ces cinq dernières années sont d'ordre conjoncturel, tandis que ceux des pays occidentaux relèvent d'un caractère structurel. À l'issue du conflit en Ukraine, la Russie récupérera rapidement la majeure partie de ses acquis perdus, sans compter les avancées et développements accomplis durant cette période.

De leur côté, les pays de l'UE ne récupéreront que très peu de leurs positions stratégiques perdues durant les années de la guerre qu'ils mènent tant militairement via leur proxy ukrainien qu'économiquement via l'émission de sanctions.

Ces dernières, outre qu'elles violent le règlement de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), constituent, lorsqu'elles sont adoptées en dehors de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, de graves violations du droit international.

Oleg Nesterenko-Président du CCIE

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE JIJEL

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF: 408015000018096

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Opération : "Entretien des chemins de Wilaya – Exercice 2026"

Conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel N° 15247 du 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya de Jijel informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres National Ouvrier avec ses propres capacités techniques et financières de la tenue de la première publication pour la qualification nationale en date du 11/05/2026 relatif au programme ci-dessous :

Qu'après analyse et évaluation des offres techniques et financières et conformément aux critères de sélection précisés dans le cahier des charges, l'attribution provisoire de marchés est selon le tableau ci-dessous :

N°/INTITULÉ DU PROJET	INCORPORÉ	MONMONT (T.D.)	Délai	Loterie de Talles	Site de l'opération
Lot N° 01: Entretien de km 1470 sur 1,1 KM	SARLEGRIDUMA NIF: 0011808006750	75 120 000,00 DA	30 (30) MOIS	80,5	Le métré-étape
Lot N° 02: Entretien de km 1470 sur 1,1 KM	SARLEGRIDUMA NIF: 0011808006750	76 480 000,00 DA	30 (30) MOIS	90	Le métré-étape
Lot N° 04: Entretien des chemins sur km 1111	SARLEGRIDUMA TRAVAUX BOULIERS NIF: 0011808006750	81 300 000,00 DA	30 (30) MOIS	87	Le métré-étape
Lot N° 05: Entretien des chemins sur km 1111	SARLEGRIDUMA TRAVAUX BOULIERS NIF: 0011808006750	11 861 900,00 DA	30 (30) MOIS	55	Le métré-étape
Lot N° 06: Entretien des chemins sur km 1111	SARLEGRIDUMA TRAVAUX BOULIERS NIF: 0011808006750	54 700 000,00 DA	30 (30) MOIS	67	Le métré-étape
Lot N° 07: Entretien des chemins sur km 1111	ELBENCHAOU BOULIERS NIF: 0011808006750	13 560 000,00 DA	30 (30) MOIS	55	Le métré-étape

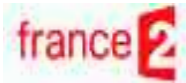
NB: Conformément aux dispositions de l'article 62 du décret présidentiel N° 15247 du 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires ayant participé à ce appel d'offres National Ouvrier avec ses propres capacités techniques, financières et humaines, pourront soumettre un nouveau dossier de candidature des marchés publics de la wilaya de Jijel dans les dix (10) jours qui suivent la première publication de cet avis aux conditions nationales du CCNMP sur les journaux économiques et sur le site internet des marchés de la Direction des Travaux Publics, dans les dix (10) jours qui suivent la première publication de cet avis sur les quotidiens nationaux du CCNMP. Le premier soumissionnaire éligible sera déclaré titulaire de l'opération de travaux de l'opération et financiera.

La Nouvelle République / 26/4/26 / ANEP 2625004279

Programme



12.55 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Météo
14.25 Petits plats en équilibre
16.00 Plus belle la vie, encore plus belle
17.30 La femme qui en savait trop
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
18.10 Demain nous appartient
20.45 Le goût du détail
20.50 Météo
21.10 Qui veut gagner des millions ?
23.45 Qui veut gagner des millions ?



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Tout le monde a son mot à dire
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.05 Basique, l'essentiel de la musique
20.40 Mot de passe : le duel
22.10 Anaon
23.55 Dans les yeux d'Olivier



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.03 Scènes de ménages
21.10 Qui veut être mon associé ?
22.50 Qui veut être mon associé ?
23.30 Qui veut être mon associé ?



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
19.00 Tout le sport
20.05 Stade 2 la quotidienne
20.27 Le journal des talents
21.05 Le crime de la tour Eiffel
22.35 Des géants dans ma cité, Royal de Luxe à Bellevue



19.39 Tout le monde veut prendre sa place
20.30 Journal
21.01 TLS Tour de France
22.54 Echappées belles
23.25 Alex Beaupain



17.30 La petite histoire de France
17.30 La petite histoire de France
18.50 Un dîner presque parfait
21.10 Le chant du loup
23.00 La petite histoire de France



13.24 The One
19.15 L'info du vrai
20.13 Jamel Comedy Club
20.48 Les Kassos
20.50 Get Out
21.109 Emilia Pérez
21.08 The Critic
22.27 Les pistolets en plastique
23.41 Le tableau volé



18.15 2012
20.50 Jouer avec le feu
22.34 Le choix



13.25 Neuf chatons pour Noël
15.05 Noël, mon boss & moi
16.50 Une famille cinq étoiles pour Noël



09.00 Touche pas à mon poste !
10.37 L'éphéméride
13.50 Inspecteur Lewis
19.43 Inspecteur Lewis
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Mongeville
22.57 L'éphéméride
23.35 Mongeville
12.50 Scorpion



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Theodosia
21.05 Behind the Beats, histoires de la pop music
21.40 Mika aux Francofolies
22.35 Culturebox Festival



17.34 Pendant ce temps sur Terre
18.44 Warcraft : le commencement
20.50 The Nice Guys
22.34 Le choix



19.45 Arte Journal
20.05 28 minutes
20.55 Fatal Crossing

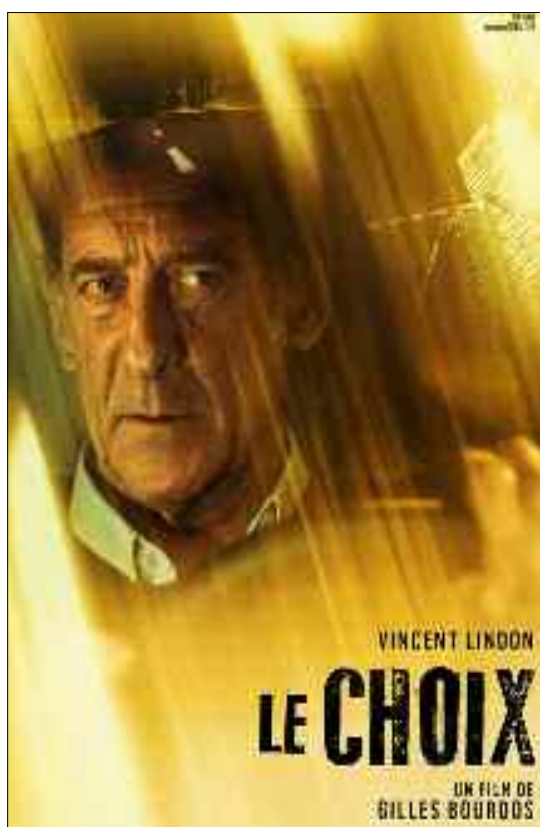


19.00 Snooker : Open d'Irlande du Nord
20.00 Les meilleurs moments
20.55 Finale dames et messieurs
21.00 The Minute
22.30 Clermont-Ferrand - Moulins (179,8 km)
23.00 Les rois de la pédale



19.25 Quotidien, première partie
20.50 Les vedettes
21.00 Quotidien, deuxième partie
21.15 Columbo

Sélection



OCS - 22.43 Le choix

Film dramatique de Gilles Bourdos

Un immense chantier de construction, à la nuit tombée, en pleine activité. Les ouvriers et les ingénieurs travaillent d'arrache-pied.

OCS - 20.50 Jouer avec le feu

Film dramatique de Delphine Coulin

Pierre, un cheminot veuf, élève seul ses deux fils à Villerupt, en Lorraine. Louis, le cadet, réussit ses études et avance dans la vie avec une grande aisance. Félix, surnommé "Fus", son aîné, part quant à lui à la dérive



Ciné Frisson - 20.50 The Nice Guys

Film policier de Shane Black

Dans les années 1970, à Los Angeles, Jackson Healy, un ancien boxeur devenu homme de main, est approché par une employée du ministère de la Justice, qui lui demande de retrouver Amelia, sa fille disparue.

«JOURNÉES SYPHAX DU
FILM DOCUMENTAIRE»
À AÏN TËMOUCHENT

Coup d'envoi de la
deuxième édition



Les activités de la deuxième édition des «Journées Syphax du film documentaire» ont été lancées, jeudi soir, à Aïn Témoüchent, avec la participation de 16 œuvres documentaires réalisées par des cinéastes algériens. Lors de la cérémonie d'ouverture organisée à la salle de cinéma Fellaoucen, le directeur local de la culture et des arts, Abdelali Goudid, a indiqué que cette édition est dédiée à la mémoire de l'artiste défunte Aïcha Adjouri, en hommage à son parcours artistique. Il a ajouté que cette manifestation met en compétition des œuvres distinguées reflétant la richesse de la scène cinématographique nationale. Organisé par l'association culturelle «Adab wa Fen», cet événement comprend, en plus des projections, une session de formation sous forme de «master-class en cinéma», destinée à 50 jeunes issus de 15 wilayas. Cette formation vise à leur permettre d'acquérir les techniques de base de la réalisation cinématographique, à travers des ateliers encadrés par des réalisateurs et des spécialistes du domaine. De son côté, le coordinateur de la manifestation, le réalisateur Salah Boufelah, a précisé que 52 œuvres ont été reçues, dont 16 ont été retenues après avoir satisfait aux critères de participation. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la projection d'un film documentaire retraçant le parcours théâtral et cinématographique de l'artiste disparue «Kelthoum», en guise d'hommage à sa carrière. Les Journées «Syphax» du film documentaire se poursuivront durant trois jours, au cours desquels les films en compétition seront projetés devant le public et le jury. Quatre autres œuvres réalisées à l'aide de techniques d'intelligence artificielle seront également présentées, illustrant l'ouverture de cette manifestation aux nouvelles perspectives du cinéma.

R.C.

Annaba

Bendouda préside la cérémonie d'ouverture du 6^e Festival du film méditerranéen



La ministre a indiqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, que cet événement culturel «s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion du cinéma et de renforcement de sa présence dans la société, en soutenant la production et en multipliant les espaces de projection et de débats pour rapprocher l'action culturelle du public», avant de souligner que le cinéma ne remplit pleinement son rôle que lorsqu'il arrive jusqu'au spectateur et interagit avec lui». Mme Bendouda a également affirmé que le secteur «s'emploie à renforcer la diffusion des œuvres cinématographiques en exploitant les différents espaces et atteindre davantage de public, tout en faisant de ces espaces des moyens d'expression, de réflexion et de transmission de tout

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, vendredi soir, l'ouverture de la 6^e édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba en présence de personnalités culturelles et de figures éminentes du 7^e art.

ce qui a trait à la société». La ministre a par ailleurs indiqué que le fait d'avoir fait de l'Égypte l'invité d'honneur de cette édition «reflète la profondeur des liens historiques et culturels qui unissent les deux pays, notamment dans le domaine cinématographique», rappelant «la place du cinéma égyptien dans le paysage culturel arabe et sa contribution à l'enrichissement de la mémoire artistique commune». Le commissaire du festival, Mohamed Allal, a indiqué quant à lui, dans son allocution, que ce rendez-vous cinématographique

«s'inscrit dans le cadre de la consolidation du dialogue méditerranéen à travers l'image et de la promotion du cinéma en tant qu'espace d'expression et de rapprochement entre les peuples, grâce à des projections cinématographiques, des débats et des ateliers thématiques visant à soutenir la créativité et à échanger des expériences». Intervenant à son tour, M. Abdellatif Ellayeh, ambassadeur d'Égypte, a indiqué que ce festival «constitue une plateforme importante pour renforcer les échanges culturels et artistiques entre les pays, une opportunité

pour encourager les jeunes talents et affirmer le rôle du cinéma dans la construction de passerelles de rapprochement entre les peuples». La 6^{ème} édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba, qui se poursuivra jusqu'au 30 avril, donnera lieu à la projection de 55 films de 20 pays du pourtour méditerranéen, et se distinguera par la projection, en première vision, de 13 films étrangers et de 53 films algériens. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, ainsi que de plusieurs personnalités artistiques algériennes telles que Bahia Rachedi et Salah Aougrou, et d'actrices égyptiennes dont Elham Chahine et Sohair El-Morshedy.

R.C.

Journée internationale du jazz

La Villa Abdellatif en résonance contemporaine

À l'heure où le monde célèbre la Journée internationale du jazz, l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel inscrit Alger dans une cartographie sonore où se croisent mémoire, création et ouverture. Le 30 avril à 19h30, les jardins de la villa Abdellatif accueilleront une soirée musicale qui se veut bien plus qu'un simple concert : une exploration vivante des mutations du jazz en Algérie. Dans cet écrin patrimonial chargé d'histoire, la programmation esquisse un trajectoire artistique où le jazz, loin de se figer dans ses codes, s'affirme comme un langage en perpétuelle recomposition. Trois formations, trois écritures, mais une même volonté : réinventer

sans trahir. Le trio TinniT ouvre cette traversée sonore avec une proposition résolument ancrée dans son époque. Entre pulsations électroniques et réminiscences nord-africaines, leur musique déploie une esthétique hybride, presque cinématographique. Leur premier album, paru en février 2025, a posé les bases d'un univers où la tradition devient matière à transformation plutôt qu'objet de conservation. Chez eux, le jazz n'est pas un héritage figé, mais une matière vivante, malléable, ouverte aux influences du monde. À leurs côtés, Maâlam Jazz Quartet propose une lecture plus introspective du genre. Son approche puise dans les racines spirituelles du jazz,

convoquant une profondeur presque méditative. Ici, chaque note semble habitée, chaque silence porteur de sens. Le groupe s'inscrit dans une continuité historique tout en y insufflant une énergie organique, fidèle à l'esprit d'improvisation qui fonde l'essence même du jazz. Enfin, Abdelhakim's Steps vient clore cette soirée avec une démarche qui conjugue rigueur technique et liberté créative. En revisitant les standards tout en intégrant des compositions originales, le projet interroge la notion même de répertoire. Le résultat : une musique exigeante, mais accessible, où virtuosité et sensibilité dialoguent sans jamais s'opposer. Au-delà des performances, cette

soirée s'impose comme un manifeste discret : celui d'un jazz algérien pluriel, affranchi des étiquettes, capable de dialoguer avec son époque sans renier ses racines. En investissant la villa Abdellatif, lieu de résidence d'artistes et symbole de création, l'AARC ne se contente pas d'organiser un événement culturel ; elle crée un espace de rencontre, où les sons racontent ce que les mots peinent parfois à saisir. Dans un monde saturé d'images et de discours, le jazz rappelle, avec élégance, que l'écoute reste une forme essentielle de compréhension. Et à Alger, le temps d'une soirée, cette écoute promet d'être profondément habitée.

R.C.

vie pratique

INFOS VOLS

HORAIRES VALABLES

DÉPARTS



AIR ALGERIE

Alger vers

Paris (Charles de Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 11h30
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00
Aman, 16h00
Beyrouth, 16h00
Francfort, 10h30
Moscou, 16h20
Niamey, 20h50
Nice, 08h10
Nouakchott, 21h15

DÉPARTS

Paris vers
Chlef vers
Marseille, 13h00
DÉPARTS
Tlemcen vers
Paris Orly, 08h45
DÉPARTS
Paris vers
Tamanrasset vers
Oran, 12h55
Paris Orly, 02h45
Bordeaux vers
Alger, 18h40
LIGNES INTÉRIEURES
Alger vers
Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
Oran, 06h00, 11h00, 12h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
Sétif, 08h00, 15h15
Ghardaïa, 07h00, 15h30
Jijel, 08h10, 09h00, 11h45, 15h40
In Salah, 13h00
H. Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00
Aman, 16h00



AIGLE AZUR

DÉPARTS

Alger vers
Paris (Charles de Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 11h30
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00
Aman, 16h00
Beyrouth, 16h00
Francfort, 10h30
Moscou, 16h20
Niamey, 20h50
Nice, 08h10
Nouakchott, 21h15

DÉPARTS

Oran vers
Alicante, 1445
Bruxelles, 09h00
Casablanca, 07h45
Djeddah, 1700
Lyon, 08h50
Marseille, 09h00
12h45
Oujda, 8h00, 18h00
Paris Orly, 08h00
Toulouse, 09h00

DÉPARTS

Annaba vers
Lyon, 11h00
Marseille, 08h00
Paris, 23h00



Alitalia

DÉPARTS

Sétif vers
Lyon, 09h30, 14h40
Paris Orly, 07h45, 19h25

DÉPARTS

Batna vers
Marseille, 10h30
Paris, 10h15

DÉPARTS

Béjaïa vers
Marseille, 08h30
Paris, 09h20
Lyon, 13h30

DÉPARTS

Biskra vers
Paris, 10h10

DÉPARTS

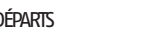
Constantine vers
Marseille, 08h00
12h30
Paris, 13h00
Nice, 07h55
Mulhouse, 10h15
Lyon, 07h50
Tunis, 16h00



AIR FRANCE

DÉPARTS

Paris vers
Alger, 08h05, 18h55, 19h10

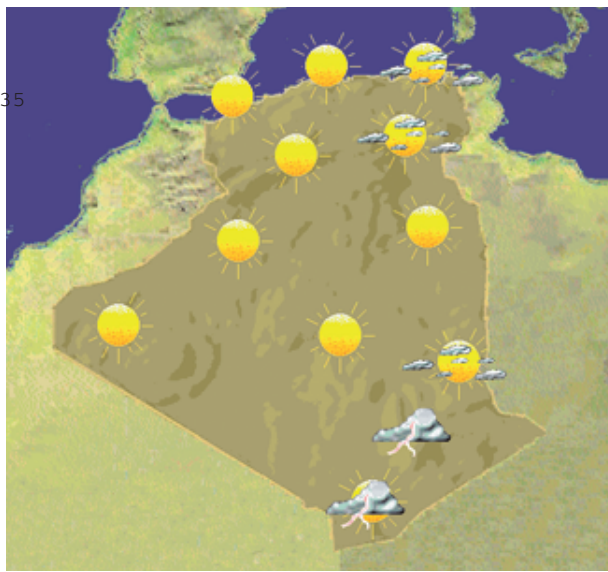


AIR ALGERIE

DÉPARTS

Alger vers
Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
Oran, 06h00, 11h00, 12h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
Sétif, 08h00, 15h15
Ghardaïa, 07h00, 15h30
Jijel, 08h10, 09h00, 11h45, 15h40
In Salah, 13h00
H. Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00
Aman, 16h00
Beyrouth, 16h00
Francfort, 10h30
Moscou, 16h20
Niamey, 20h50
Nice, 08h10
Nouakchott, 21h15

Météo



Dimanche 26 avril

→ Dans la journée :

Partiellement nuageux
min 14 °C ressentie 23°C
max 28°C ressentie 29°C
Vent modéré d'ouest

→ Dans la nuit :

Partiellement nuageux
min 15°C ressentie 25°C
max 26°C ressentie 27°C
Vent faible de sud-est

Alger :

Lever du soleil : 08:01

Coucher du soleil : 17:47

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage gaz :

021.68.44.00

Dépannage électricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediène

021.54.15.15

Air Algérie (Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Vitamine D : faut-il continuer à se supplémenter au printemps ?

Une grande partie de la population présente des taux insuffisants de vitamine D, ce qui rend la supplémentation fréquente, notamment durant les saisons froides. Mais qu'en est-il au printemps ? Doit-on encore se supplémenter en vitamine D ? La diététicienne-nutritionniste répond à nos questions.



L'exposition au soleil du printemps suffit-elle à couvrir nos besoins en vitamine D ?

Selon la diététicienne et nutritionniste au printemps, le taux de Vitamine D commence progressivement à remonter grâce à l'augmentation de l'ensoleillement. Le phénomène de « synthèse cutanée reprend car les UVB deviennent à nouveau suffisants pour stimuler la production de vitamine D par la peau. Cette remontée est néanmoins lente, alerte la diététicienne.

(Suite et fin)

Une autre manière d'apportée de la vitamine D à notre organisme se fait via l'alimentation avec des produits d'origine animale et des produits gras. De nombreuses personnes cherchent aussi à se supplémenter en vitamine D durant les longs mois d'hiver pour éviter une insuffisance, voire une carence. Mais qu'en est-il au printemps ? Doit-on continuer à en prendre ou au contraire arrêter avec l'arrivée des beaux jours ?

Délices du jour



MADELEINES AU CITRON

INGRÉDIENTS

2 œufs
130 gr sucre
120 ml d'huile de tournesol
70 gr de crème à 35% de matière grasse
175 gr farine
1/2 paquet de levure chimique
Le zeste d'1 citron

PRÉPARATION

Mettez d'abord les caissettes dans le moule à muffins.
Mettez les œufs et le sucre dans un saladier et battez au fouet électrique pendant 6 minutes.
Ajoutez le zeste de citron et battez encore 6 minutes.
Ajoutez l'huile et la crème et mélangez pendant 3 minutes.
Ajoutez la farine et la levure.
Mélanger pendant 20 secondes.
Laissez reposer pendant le temps de préchauffer votre four.
Préchauffez le four à 180 °C.
Versez la pâte dans les cavités du moule à gâteaux, un peu plus de la moitié et parsemez sur chaque un peu de sucre.
Mettez au four à 180 °C, pendant 20 minutes.

Horaires des prières

Dimanche 8 Dhou al qi'da 1447

26 avril 2026

Dhor14h48
Asser16h30
Maghreb19h28
Icha21h52

Lundi 9 Dhou al qi'da 1447

27 avril 2026

Fedjr04h36

Gymnastique artistique – Championnats d'Afrique 2026

L'Algérie frappe fort d'entrée avec une moisson de cinq médailles

L'équipe nationale algérienne de gymnastique artistique a idéalement lancé sa campagne continentale à l'occasion de la première journée des Championnats d'Afrique 2026, disputée jeudi à Yaoundé (Cameroun). D'emblée, les représentants algériens se sont illustrés parmi les grandes nations en lice, récoltant un total de cinq médailles (deux en or, une en argent et deux en bronze), confirmant ainsi leurs ambitions affichées avant le début de la compétition.



■ L'équipe algérienne a annoncé la couleur dès le début. (Photo : D. R.)

La performance majeure de cette entame revient sans conteste à Kaylia Nemour, impériale lors du concours général féminin. La championne algérienne a dominé les débats avec autorité, totalisant 56.498 points grâce à une régularité remarquable sur l'ensemble des agrès. Sa prestation exceptionnelle aux barres asymétriques, notée 15.566, a particulièrement marqué les esprits, consolidant son statut de référence incontestée sur la scène africaine. Cette médaille d'or vient confirmer la progression constante de la gymnaste, désormais installée parmi les meilleures du continent.

Dans cette même finale, Djenna Laroui a elle aussi brillé pour sa première apparition officielle sous les couleurs nationales. Avec un total de 49.599 points, elle décroche une prometteuse médaille de bronze, démontrant un potentiel intéressant pour les échéances à venir. L'argent est revenu à la Sud-Africaine Caitlin Rooskrantz (50.266), dans une compétition relevée où chaque détail a compté. Les succès algériens ne se sont pas limités aux performances individuelles. Les gymnastes féminines ont également dominé l'épreuve par équipes, s'adjugeant une seconde médaille d'or avec un total

de 151.862 points. Une prestation collective solide et homogène qui leur permet de devancer l'Afrique du Sud et l'Égypte, confirmant la montée en puissance de l'Algérie dans cette discipline. Chez les hommes, Adam Kogat s'est distingué en montant sur la troisième marche du podium du concours général. Auteur d'un parcours appliqué et régulier, il s'offre une médaille de bronze derrière les Égyptiens Omar El Arabi, sacré champion d'Afrique, et Mohamed Afifi, médaillé d'argent. Ce résultat lui permet également de valider sa qualification pour les Championnats du monde de Rotterdam 2026,

un objectif majeur atteint dès cette première journée. La sélection masculine a, elle aussi, contribué au bilan positif en décrochant la médaille d'argent par équipes, derrière une solide formation égyptienne, tandis que l'Afrique du Sud complète le podium. Avec ce bilan déjà consistant (2 médailles d'or, 1 d'argent et 2 de bronze), l'Algérie réussit une entrée en matière convaincante et affiche clairement ses ambitions pour la suite de la compétition, notamment lors des finales par agrès où plusieurs gymnastes restent en lice. La 19e édition des Championnats d'Afrique de gymnastique artistique, qui se déroule jusqu'au 27 avril à Yaoundé, réunit douze nations africaines. L'Algérie y participe avec une délégation complète de 20 athlètes, engagés aussi bien chez les seniors que chez les juniors, avec l'objectif de confirmer cette dynamique positive et de consolider sa place parmi les grandes puissances africaines de la discipline.

Reda B.

EN DEUX MOTS

FAF : décès de M'hamed Mekireche, ancien président

L'ancien président de la Fédération algérienne de football M'hamed Mekireche est décédé à l'âge de 93 ans, a annoncé vendredi l'instance fédérale sur son site officiel. Le défunt avait présidé la Fédération algérienne de football durant la période allant du mois d'Avril 1986 à Juillet 1987. Lors de sa carrière footballistique, il a joué au sein du MC Alger comme gardien de but. Au nom des membres du Bureau Fédéral, le président de la FAF, Walid Sadi a adressé ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt. Puisse Dieu, Le Tout Puissant, l'accueillir en Son Vaste Paradis et accorder à son âme le repos éternel. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », a-t-il écrit dans son message. En cette triste occasion, les journalistes de la rubrique sportive de La Nouvelle République présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt et les assurent de leur profonde compassion. ■

CAN-U17

L'Algérie débutera contre le Ghana le 14 mai

→ La sélection algérienne des moins de 17 ans de football, entamera la Coupe d'Afrique des nations CAN 2026 de la catégorie, face à son homologue ghanéenne le 14 mai prochain à 20h, selon le calendrier de la compétition dévoilé vendredi par la Fédération algérienne de football. Evoluant dans le groupe D de la compétition continentale, les cadets algériens enchaîneront contre

l'Afrique du Sud le 17 mai à 17h, avant de boucler la phase de poules face au Sénégal le 20 mai à 20h. Pour rappel, la sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) s'est qualifiée pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, à l'issue de sa victoire sur son homologue égyptienne 1-0 en match comptant pour la cinquième

et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine, disputé au stade international de Benghazi (Libye). Au classement final du tournoi, l'Algérie s'est classée à la 2e place avec un total de sept points (7) devant l'Égypte (3e - 6 pts), la Tunisie (4e - 4 pts) et la Libye (5e - 0 pt). Les 16 équipes qualifiées pour la CAN 2026, prévue du 15 mai au 2 juin prochain, ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes chacun. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe. Par ailleurs, les huit équipes atteignant les quarts de finale obtiendront automatiquement leur qualification pour la Coupe du Monde U-17 de la FIFA 2026. Des matchs de barrage supplémentaires opposant les équipes classées troisièmes de leur groupe permettront d'attribuer les deux dernières places qualificatives pour le tournoi mondial.

→ La sélection algérienne des moins de 17 ans de football, entamera la Coupe d'Afrique des nations CAN 2026 de la catégorie, face à son homologue ghanéenne le 14 mai prochain à 20h, selon le calendrier de la compétition dévoilé vendredi par la Fédération algérienne de football. Evoluant dans le groupe D de la compétition continentale, les cadets algériens enchaîneront contre

La composante des quatre groupes :

Groupe A : Maroc, Tunisie, Égypte, Éthiopie
Groupe B : Côte d'Ivoire, Cameroun, Ouganda, RD Congo
Groupe C : Mali, Angola, Tanzanie, Mozambique
Groupe D : Sénégal, Afrique du Sud, Algérie, Ghana. ■

Tour d'Algérie 2026

Le Belge Laurysen domine la 8^e étape et confirme son leadership

→ Le Belge Yorben Laurysen a confirmé son leadership sur cette édition du Tour d'Algérie de cyclisme 2026 (TAC 2026) en remportant, ce vendredi, la 8e étape courue entre Chlef et Hammam Righa (Aïn Defla). Vainqueur en solitaire, le maillot jaune a bouclé les 125 km du jour en 2 h 43 min 47 s. Il s'agit de la deuxième victoire d'étape de Laurysen dans cette compétition, après son succès réalisé vendredi dernier lors de la première étape. C'est grâce à cette victoire que le sociétaire de la formation belge Tarteletto - Isorex (CT) s'est emparé du tricot de leader, une tunique qui ne l'a d'ailleurs plus quitté par la suite. Concernant la suite du podium, la seconde place est revenue à l'Éthiopien, Bizay Tesfu Redae de l'équipe algérienne Madar Pro Cycling Team, alors que le Rwandais, Vainqueur Masengesho est monté sur la troisième marche. S'agissant de la participation natio-

nale, Essemiani Nasrallah (Irb El Kantara) a été le premier algérien à finir l'épreuve avec quatre secondes de retard sur le vainqueur (2:43:51).

Statu quo pour les maillots

Cette 8e étape du TAC 2026 n'a pas apporté de nouveau dans la hiérarchie des maillots. En effet, et comme indiqué précédemment, la tunique dorée est toujours la propriété du Belge Laurysen, qui reçoit également le maillot bleu du vainqueur d'étape. De son côté, l'autre coureur belge, Arne Santy (Tarteletto - Isorex), a conservé le tricot vert du meilleur sprinteur, alors que le maillot à pois du meilleur grimpeur reste sur les épaules de l'Allemand Heiko Homrighausen (Embrace The World). Pour sa part, le jeune Indonésien (19 ans) Nur Fadhil Rizqi Dimas (Jakarta Pro Cycling Team) garde le maillot blanc du meilleur jeune coureur (U23). ■

Coupe du monde 2026

Les Verts en stage le 25 mai à Alger

→ L'équipe nationale de football, lancera le 25 mai prochain à Alger, sa préparation en vue de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), a annoncé la Fédération algérienne de football, vendredi dans un communiqué publié sur son site officiel. «Le stage de préparation débutera le 25 mai 2026 à Alger, avant un déplacement aux Pays-Bas pour disputer un match amical face au pays hôte le 3 juin 2026 qui permettra d'affiner les derniers réglages», précise l'instance fédérale, soulignant que «le plan de voyage de l'équipe nationale vers les Etats-Unis a été finalisé avec notre partenaire, Air Algérie.» La date du début du stage des Verts, a été dévoilée lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, tenue jeudi au Centre technique national de Sidi

Moussa, sous la présidence de Walid Sadi. Pour son retour à la Coupe du monde, après avoir manqué les deux dernières éditions : 2018 (Russie) et 2022 (Qatar), la sélection algérienne évoluera dans le groupe J, en compagnie de l'Argentine (tenant), de l'Autriche et de la Jordanie. «Un autre match amical est également prévu le 10 juin 2026 à Kansas City, juste avant l'entrée en lice de l'équipe au Mondial», ajoute la même source. Et de conclure : «Le bureau fédéral réaffirme son engagement total aux côtés de l'équipe nationale, avec la volonté de lui donner tous les moyens de se préparer au mieux et de représenter dignement le football algérien», conclut le communiqué. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er} Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89

Fax : 020.06.45.41
Compte bancaire : CPA 103 400 089711, 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune
Rédacteur en chef : Radia Zerrouki
Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : SIO. Constantine : SIE
Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion
Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04
Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publ@yahoofr

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Coupe du monde 2026

Les Verts en stage le 25 mai à Alger

le match à suivre football

CAN-U17

L'Algérie débutera contre le Ghana le 14 mai

Ligue 1 Mobilis

Le coup d'envoi de la saison 2026-2027 fixé au 20 août prochain

Coupe d'Algérie : l'USMA et le CRB en finale

Une affiche 100 % algéroise

L'USM Alger a frôlé l'élimination dans une rencontre haletante face au CA Batna en demi-finale de la coupe d'Algérie de football.

Dans un stade du 1er-Novembre 1954 en ébullition, les Rouge et Noir ont dû puiser dans leurs dernières ressources pour arracher une victoire (3-1 après la prolongation). Dès l'entame, Aimé Tendeng donne l'avantage aux Algérois (11'), mais la réaction des locaux ne tarde pas avec l'égalisation de Tarek Ghetout (39'). La suite ? Une bataille nerveuse, intense, où chaque minute rapprochait les deux équipes d'une séance de tirs au but que tout le monde pressentait.

Le tournant d'un match irrespirable

Alors que la tension était à son comble et que les prolongations semblaient conduire inexorablement aux penalties, une erreur défensive fatale du côté du CAB a tout changé. Mohamed Bouderbala, entré en jeu, surgit avec un retour acrobatique splendide (98'), avant de sceller définitivement le sort du match dans les ultimes secondes (120'+1). Ce moment a libéré toute une équipe... et tout un peuple.

Un ascenseur émotionnel pour les supporters

Cette rencontre restera comme un véritable test cardiaque pour les supporters. La peur de voir leur équipe éliminée, le stress palpable sur le terrain, les regards figés devant les écrans ou accrochés aux commentaires radio... tout y était. Les joueurs eux-mêmes semblaient étouffés par l'enjeu, incapables de gérer le tempo face à une équipe de Batna dominante durant de longues phases, notamment en première période où l'USMA a rapidement perdu la maîtrise du ballon.

Une dynamique historique pour les Rouge et Noir

Malgré la souffrance, l'essentiel est là : l'USMA se qualifie pour une deuxième



■ Cette finale offrira un remake très attendu de l'édition précédente.

(Photo : D. R.)

finale consécutive en Coupe d'Algérie, la 19e de son histoire. Les hommes de Soustara enchaînent même une deuxième finale en moins d'une semaine après celle de la Coupe de la Confédération obtenue face à l'Olympique Safi. Tenant du titre après leur victoire contre le CR Belouizdad en 2025, les Algérois confirment leur statut de spécialistes des grandes occasions.

Le CRB valide son billet à Constantine

Le dernier acte de la Coupe d'Algérie tiendra toutes ses promesses avec une affiche 100 % algéroise. Le CR Belouizdad et l'USM Alger se retrouveront en finale au terme de deux demi-finales disputées, confirmant la suprématie des clubs de la capitale sur la scène natio-

nale. Le décor est planté pour une finale à haute intensité. Vendredi soir, au stade Chahid-Hamlaoui, le CR Belouizdad a validé son billet pour l'ultime rendez-vous de l'épreuve en s'imposant face au CS Constantine (3-2), au terme d'une rencontre engagée et riche en rebondissements. Animés par un esprit de revanche après leur désillusion de la saison précédente, les Belouizdadis ont rapidement pris les choses en main. Très présents dans l'impact et bien organisés dans le jeu, ils ont logiquement ouvert le score par Belhocini (18'), opportuniste dans la surface adverse après une approximation défensive des locaux. Au retour des vestiaires, le CSC a tenté de renverser la dynamique. Plus entreprenants, les Sanafirs ont été récom-

pensés par un penalty transformé par leur capitaine Dib (55'), consécutif à une faute sur Tosin. Une égalisation qui a relancé le suspense et galvanisé les supporters constantinois. Mais la réaction du CRB ne s'est pas fait attendre. Faisant preuve de maîtrise et d'efficacité, les Rouge et Blanc ont repris l'avantage grâce à la classe de Ben Hammouda. L'attaquant tunisien a d'abord redonné l'avantage aux siens d'un subtil ballon piqué (59'), avant de s'offrir un doublé dix minutes plus tard sur une tête puissante (69'), mettant ainsi son équipe sur orbite.

H. Hichem et S. G.

■ beIN sports 1 : Villarreal - Celta Vigo à 20h
 ■ beIN sports 2 : AFS - Sporting Club Portugal à 20h30

La Der

Ligue 1 Mobilis : le coup d'envoi de la saison 2026-2027 fixé au 20 août prochain

Le championnat national de Ligue 1 Mobilis, saison 2026-2027, débutera le jeudi 20 août 2026, avec le déroulement de la première journée de la compétition, a annoncé la Fédération algérienne de football, vendredi dans un communiqué. La décision a été prise au cours de la réunion du Bureau fédéral, tenue jeudi en fin d'après-midi, au Centre technique national de Sidi Moussa, sous la présidence de Walid Sadi. Parmi les principales me-

sures introduites, chaque club disposera désormais d'un quota de trente (30) licences seniors pour l'ensemble de la saison. Les formations seront appelées à gérer cet effectif durant les deux périodes d'enregistrement des joueurs, dont la première est fixée du 1er juillet au 31 août 2026, précise la même source. Concernant les joueurs étrangers, leur nombre reste limité à quatre (4) par club. Toutefois, ces derniers devront répondre

à des critères précis, notamment justifier d'au moins cinq sélections officielles avec une équipe nationale (A, A', olympique ou U20) au cours des trois dernières années précédant leur recrutement (2024, 2025 et 2026). Dans le cadre de la promotion des jeunes talents, les clubs seront également tenus d'intégrer au minimum trois (3) joueurs de première année seniors, nés en 2006, et de les enregistrer obligatoirement dès la

première période des transferts. Enfin, la Ligue de football professionnel (LFP) et la FAF ont indiqué que l'ensemble des dispositions réglementaires relatives à cette nouvelle saison sera prochainement publié sur leurs plateformes officielles. Trois journées restent à disputer de l'actuelle édition de la Ligue 1 Mobilis, dominée par le MC Alger, solide leader avec 58 points, à onze longueurs sur son dauphin, la JS Saoura.